



» Sommaire

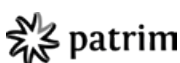
Editorial	p 3
Actualités communales	p 4 à p 8
Budget de la commune	p 9 à p 10
Travaux	p 11 à p 15
Police municipale et garde champêtre	p 16 à p 17
Le pôle enfance et les écoles	p 18
Environnement et transition écologique	p 19 à p 20
Pastoralisme	p 21
Thermes et Sensoria	p 22
Station de ski de Saint-Lary	p 23
Office de tourisme	p 24 à p 26
Vie associative	p 27 à p 38
Informations pratiques	p 39



Retrouvez ce bulletin en ligne
en scannant le QR code !



www.saintlary.com



Directeur de la publication : André Mir **Rédaction :** M^{me} Brigitte Pratedessus **Création graphique :** Imprimerie Fabbro
Crédits photos : mairie de Saint-Lary Soulan, office de tourisme, associations, Valvital, Altiservice, Arnaud Spani, J. Lacave.



“

2025, une année qui s'achève sous les meilleurs auspices avec la tombée des premiers flocons qui ont attiré une affluence record pendant ces fêtes de Noël, enneigement conforté par les chutes de neige conséquentes de mi-janvier, de bon augure pour les vacances de février.

Un contexte dont on peut d'autant plus se féliciter que cette période aura été marquée par la remise en service du téléphérique, après de longs mois d'arrêt, en raison de contraintes de sécurité, fort heureusement levées, mais également par les dommages causés par la tempête du 14 novembre dernier, qui ont mobilisé les équipes d'Altiservice pour, de manière efficiente, rétablir le fonctionnement des remontées mécaniques en tout début de saison.

Une station de ski en bon état de marche, tout comme le complexe thermal qui, profitant des derniers investissements, regagne progressivement la clientèle de curistes, perdue dans la période post COVID.

Confrontée aux aléas climatiques énoncés ci-dessus, c'est également à la chute de blocs sur la route D929, que la commune doit faire face, impactant fortement son budget.

Pour autant, et malgré les difficultés rencontrées, l'année 2025 aura été marquée par la réalisation de nombreux travaux tels que décrits dans le présent bulletin municipal, parmi lesquels nous retiendrons :

- La renaturation du centre-ville dont la reprise des travaux au printemps prochain va changer avantageusement la physionomie de notre village, confortant la réputation d'un village de caractère qui, en outre, répond à des objectifs légitimes (suppression d'un îlot de chaleur, réhabilitation des cours d'école, mise en place d'une structure fixe pour accueillir diverses manifestations).

- L'ouverture de l'Espace Lumière dont la création s'inscrit dans notre politique de diversification des activités et dont les résultats, pour ce qui concerne la partie « tourisme d'affaires », sont particulièrement probants.



En témoignent les réunions de groupes (congrès, assemblées générales...) au cours du deuxième semestre de l'année ainsi que les réservations pour 2026.

Enfin, pour clore cet éditorial, comment ne pas évoquer la partie cachée de notre bilan d'activité de cette année 2025, consacrée à de profondes modifications de nos organisations et fonctionnements internes, afin de rationaliser la gestion de nos ressources humaines, et se préparer ainsi à relever les défis futurs qui attendent la prochaine équipe municipale qui sortira des urnes en mars prochain.

Je formule en mon nom personnel, et au nom des membres de l'équipe municipale, les vœux les plus sincères et les plus chaleureux.

”

André Mir
Maire de Saint-Lary Soulan

Avec mes sentiments du plus dévoué.

Actualités de la commune de Saint-Lary Soulan

Surclassement démographique de la commune

Par arrêté préfectoral N°65-2025-12-05-00008 du 05 décembre 2025, la commune de Saint-Lary Soulan vient d'être classée dans la catégorie des communes de 20 000 à 40 000 habitants par référence à sa population totale estimée de 31 073 habitants.

Sécurisation route départementale (R.D.) 929

Le 9 septembre 2024, à la suite de très fortes intempéries, une masse rocheuse s'est détachée de la falaise, en indivision avec la commune de Sailhan, et située entre l'ancienne carrière et la déchetterie de Camou, sur la RD 929. Cette falaise présente des zones d'instabilité sur une longueur de 350 m.

Dans l'urgence, la commune de Saint-Lary Soulan a fait réaliser une purge manuelle de la zone éboulée. Ensuite, une étude a été confiée au service de restauration des terrains en montagne (R.T.M.) 64/65, qui a rendu ses conclusions début août avec des travaux conséquents à réaliser compris entre 0,970 M € et 2,5 M € suivant l'aléa choisi.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu sur le terrain, en sous-préfecture et la dernière à la direction départementale des territoires (D.D.T.) des Hautes-Pyrénées, le 11 septembre dernier, en présence de M. le préfet, de M. le président du conseil départemental, de Mme la sous-préfète de l'arrondissement de Bagnères de Bigorre, des maires des communes de Sailhan et Saint-Lary Soulan et de différents directeurs de services.

Au cours de cette réunion, le président du conseil départemental des Hautes-Pyrénées a proposé de faire réaliser une étude complémentaire pour évaluer précisément les risques et faire le bon choix des travaux à réaliser.

A ce jour, les communes attendent la présentation de cette étude complémentaire pour trouver les financements et programmer ce chantier en tenant compte de la circulation sur cette route internationale.

Sécurité de la commune de Saint-Lary Soulan

Les procédures pour la protection des personnes, des biens, du patrimoine communal et des agents communaux ont été sécurisées :

- Plan communal de sauvegarde (P.C.S.) de la commune de Saint-Lary Soulan, document qui détaille, planifie les mesures de sécurité et de secours et la réactivité des services de la commune. Le P.C.S. a pu être testé les 29 et 30 avril, lors d'un exercice de mise en situation réelle organisé par la préfecture : secousses sismiques entraînant une fragilisation du barrage de Cap de Long et d'une évacuation du village.
- Document unique d'évaluation des risques professionnels (D.U.E.R.P.), est l'inventaire des dangers et l'évaluation des risques identifiés dans l'entreprise. Il liste des actions de prévention des risques et de protection des salariés. Le D.U.E.R.P. de la commune de Saint-Lary Soulan, élaboré en 2012, a été mis à jour dès septembre 2025, en concertation avec les différents chefs de services.
- Plan particulier de mise en sécurité (P.P.M.S.) de l'école de Saint-Lary Soulan.
Les autorités académiques s'assurent que les établissements scolaires sont dotés d'un plan particulier de mise en sûreté (P.P.M.S.), qui est un dispositif de sécurité civile décrivant la conduite à tenir face aux risques et menaces identifiés. Le P.P.M.S. est pris en compte dans le P.C.S., et comprend un exercice d'évacuation.
Dans ce cadre, un exercice de l'école, de la garderie du village et de l'immeuble « Petit montagnard » de Saint-Lary Soulan a été effectué en 2025.

Actualités du SIVU Aure 2000

La station de ski de Saint-Lary s'étend sur le territoire de 5 communes (Cadeilhan-Trachère, Vielle-Aure, Aulon, Saint-Lary Soulan et Vignec). Un syndicat intercommunal à vocation Unique (SIVU Aure 2000) avait été créé avec les communes d'Aulon, Saint-Lary Soulan et Vignec afin d'organiser le service public des remontées mécaniques, été comme hiver.

Cette organisation fut par la suite déléguée à la société Altiservice par signature d'une délégation de service public. Afin de pouvoir exploiter ce service, des conventions avaient également été signées entre le SIVU Aure 2000 et les communes non adhérentes en 1999. Ces conventions sont arrivées à terme le 05 juin 2025.

Connaissant cette dernière échéance, plusieurs réunions ont été organisées, depuis plus de 2 ans, afin de trouver des solutions permettant d'assurer la continuité du service des remontées mécaniques, en proposant aux communes non-adhérentes de rejoindre le SIVU Aure 2000. Cela n'a pas été possible à ce jour.

Toutefois, en décembre dernier, une convention d'occupation du domaine public a été signée entre la commune de Vielle-Aure et le SIVU Aure 2000 pour permettre l'exploitation de la station de Saint-Lary, avec une échéance au 30 septembre 2028.

A ce jour, aucun accord n'a été trouvé avec la commune de Cadeilhan-Trachère.

Mise en conformité des gares du téléphérique

Après des travaux de mise en conformité de l'éclairage de sécurité (25 300 € H.T), de mise en sécurité et d'accessibilité (351 000 € H.T.) de la gare G1 du village, il a été nécessaire de mettre en place un système de sécurité et d'incendie (S.S.I.) (92 900 €) dans les 2 gares.

Les travaux vont se poursuivre en 2026 pour protéger les câbles traversant les bureaux de l'office de tourisme du Pla d'Adet. Un cabinet d'étude, spécialisé en S.S.I. a été missionné par le SIVU Aure 2000, en concertation avec les services de l'Etat, pour évaluer la pertinence de mettre en place un système de protection du câble en cas d'incendie.

Néanmoins, concernant le pylône, les essais sur la structure se sont montrés concluants, ce qui a permis la réouverture du téléphérique en décembre dernier.

A ce jour, les travaux et investissements réalisés, et à venir, pour le fonctionnement du téléphérique s'élèveront à environ 681 200 €.

Etat civil 2025

La baisse de population observée à Saint-Lary-Soulan s'inscrit dans un **contexte de choc démographique plus large en France** et au-delà de nos frontières : la **démographie française ralentit fortement**, avec une chute des naissances et un solde naturel faible voire négatif. Les zones rurales ou isolées **perdent plus d'habitants** ou stagnent. Saint-Lary-Soulan, comme d'autres communes de montagne, voit ainsi sa population se stabiliser ou décroître modestement, car les **mêmes mécanismes démographiques nationaux s'y appliquent, avec des effets locaux plus marqués**.

Mariages

Marc VEDRENNE et Roseline PALETTA, le 22 mars
Philippe AIZIER et Janine PRAT, le 07 juin
Lucas ZAGO et Pauline GAINZA, le 21 juin

Naissance

Steven, Hiro LELIEVRE, le 04 janvier

Décès

Patrick CUNY, le 10 janvier
Lucien CASTERET, le 02 février
Pierre CAYRET, le 08 février
Clotilde VIDAL, veuve VIDALON, le 22 avril
Bernard SIGRIST, le 12 juin
Jeanne BEYRIE, veuve SAJOURS le 11 juillet
Matthieu RIVIERE, le 15 juillet
Philippe ANDRIEUX, le 22 juillet
Pierre VIDAL, le 11 août
Olivier BERTRAND, le 31 juillet
Christophe RAZAT, le 16 août
Paulette DARAN, épouse CASTET, le 06 novembre



Mesures sociales à l'avantage des agents communaux

La mairie a consenti divers avantages de nature à améliorer leur situation sociale :

Mutuelle « santé » :

- **Augmentation de la participation de l'employeur de 66 %** à compter du 1er janvier 2026 : de 9 € à 15 € par personne, sur contrats labellisés.

Contrat collectif « prévoyance » :

- mise en place d'un contrat collectif de prévoyance pour les agents titulaires.
- garanties : maintien de salaire de 95 % en cas d'incapacité temporaire de travail.
- taux d'adhésion de 60 % des agents éligibles leur faisant bénéficier de gains et économies significatifs au regard de leurs contrats antérieurs individuels.

Complément indemnitaire annuel (C.I.A.)

Le C.I.A, prime facultative à destination des agents de la collectivité, a été harmonisé, avec la mobilisation d'une enveloppe budgétaire en hausse de + 28 %.

Mise en place d'une lettre mensuelle d'information « ressources humaines »

Lettre d'information à l'attention des agents précisant les éléments impactant leur quotidien dans l'exercice de leurs missions.

Comité des œuvres sociales

Le comité des œuvres sociales (C.O.S.) du personnel communal est l'association qui organise des actions sociales et conviviales en faveur du personnel municipal (agents permanents et saisonniers) et de leurs familles : Noël des enfants, repas, événements festifs.

Le C.O.S. du personnel prend en charge l'organisation ou le soutien lors des départs à la retraite des agents, renforçant la reconnaissance et les liens sociaux entre collègues.

Madame Christine Moreilhon, qui assurait la présidence depuis 2013, a passé la main à madame Léa Bernichan, lors de l'assemblée générale du 17 novembre 2025.

Merci à Madame Christine Moreilhon qui a œuvré de nombreuses années avec passion et rigueur à la présidence du comité des œuvres sociales et qui a émis le souhait en 2025 de quitter ses fonctions.

Un nouveau bureau a été formé pour assurer la continuité de l'offre proposée aux personnels de la mairie, de l'office et tourisme et du guichet initiative pluriactivités emploi (G.I.P.E.) : vente de forfaits de ski à tarif réduit, divers moments de convivialité, repas de fin de saison, Noël des enfants du personnel, pots de départ en retraite...

Le bureau est désormais composé de : Léa Bernichan et Jean Carrère à la présidence, Jeanne Brouillet et Fleur Duvignau pour la trésorerie, Mathieu Lognos et Marie Cayre pour le secrétariat. Le comité des œuvres sociales compte également de nombreux membres actifs et investis.



Divers

Formations des agents communaux

245 jours de formation dispensés en 2025 dont une formation spécifique « sécurité » : 70 jours

- Service de sécurité incendie et assistance à personnes (S.S.I.A.P. 1)
- Sauveteur secouriste au travail (S.S.T.)
- Hygiène et sécurité alimentaire pour l'hospice du Rioumajou
- Formation interne au système de sécurité incendie (S.S.I.), manipulation d'extincteurs et évacuation

Réunions d'accueil et d'informations des nouveaux personnels entrants et saisonniers : 79 agents

- **Été 2025** : 29 agents
2 juillet : 12 agents affectés sur l'hospice du Rioumajou
3 juillet : 17 agents de divers services « mairie »
- **Hiver 2025-2026** : 50 agents (2 sessions correspondant aux 2 vagues d'entrée)
1er décembre : 34 agents (tous services)
18 décembre : 16 personnes (services pôle « petite enfance » et police municipale au Pla d'Adet)

Armoiries de Saint-Lary Soulan

Les 3 blasons nous plongent dans l'histoire et les valeurs de Saint-Lary-Soulan, une commune où la fierté, la nature et le service à la communauté sont au cœur de son identité comme une grande aventure à découvrir.



Saint-Lary



Sent Lari e sola



Soulan

D'azur : le fond de l'écu est bleu.
En héraldique, le bleu symbolise souvent la loyauté, la persévérance et parfois l'eau ou le ciel - ce qui fait sens pour une commune de montagne pyrénéenne.

À cinq burelles : une burelle est une fine bande horizontale (plus étroite qu'une fasce).
Il y en a cinq, disposées parallèlement les unes au-dessus des autres.

D'or : ces cinq bandes sont de couleur or (jaune en représentation graphique).
L'or symbolise traditionnellement la richesse, la lumière, la noblesse ou la générosité.

Sur fond d'azur le **mouton blanc et or** arrêté, la tête de face, évoquant sur fond bleu la beauté de la nature et des actions vertueuses.

Sur fond rouge, **Saint-Blaise, le protecteur des troupeaux**, symbolisant l'amour et le service à la patrie

La silhouette d'une **chaîne de montagne au trait d'or** qui rappelle la grandeur des paysages

En chef et à l'inscription SOULAN

La famille Fornier

La famille Fornier, famille de négociants en bois très investie dans la vie politique locale, a fortement marqué l'histoire de Saint-Lary Soulan.

La mairie de Saint-Lary Soulan

Propriétaire d'un grand domaine foncier et d'une demeure au centre du village depuis le XVIIe siècle.

Mathilde et Jeanne Fornier décident de léguer leurs biens à la commune, sous condition de conserver le manoir familial et de le convertir en mairie. Leur souhait a été respecté et le manoir accueille actuellement le siège de la mairie de Saint-Lary Soulan.

La version modernisée de leurs armoiries figure sur la façade de la mairie.

La station de ski

Mathilde Fornier a également mis ses terres à disposition de Saint-Lary pour le lancement de la station.



Place de la mairie, maison Fornier et Tour d'Agut

Crédit photo PAH Aure Louron



» Actualités communales

Arrivées

Mairie

Direction générale des services

- **Brigitte Prattedessus**, directrice générale des services (1er juin).

Pôle « petite enfance »

- **Florence Gilles**, auxiliaire de puériculture de classe supérieure (1er mars).

Service « finances »

- **Virginie Astier**, agent comptable et régisseur (1er juin).

Service « administratif-accueil »

- **Bellinda Prévot**, agent d'accueil polyvalent (23 juillet).

Office de tourisme

- **Zoé Fualdes**, conseillère en séjour (5 mai).
- **Yann Guilhemdebat**, opérateur cinéma et espace événementiel (12 mai).
- **Maelys Mir**, coordination événementielle et au bureau des associations, responsable du service animation et événements (18 mars).
- **Marie-Ange Traverse**, coordination événementielle et au bureau des associations en remplacement de Maelys Mir (26 mai).

Départs

Mairie

Départs à la retraite

- **Eric Rey**, adjoint technique polyvalent exerçant les fonctions de garde particulier de la vallée du Rioumajou au sein du service technique (1er mars).
- **Véronique Boissonnet**, agent comptable et régisseur au sein du service financier (1er octobre).
- **Domingo Salvado**, adjoint technique polyvalent au sein du service technique (31 décembre).

Départs pour convenances personnelles

- **Cyrielle Monlezun**, directrice du centre de loisirs (15 janvier).
- **François Bongrand**, directeur général des services (31 mai).
- **Cyndie Vignoud**, cheffe de projet « Petites villes de demain » (3 novembre).
- **Christophe Geronazzo**, adjoint technique polyvalent (1er décembre).

Office de tourisme

- **Anne-Marie Castro**, responsable du bureau des associations, a fait valoir son départ à la retraite (31 mars 2025).
- **Adeline Honigsheim**, responsable de production événementielle (19 octobre).

Evolutions de carrières

4 agents stagiaires

Pôle Petite enfance - 2 adjoints d'animation

- **Chloé Marceron**, (1er avril).
- **Tiphène Raynaud**, (1er septembre).

Service administratif - 1 adjoint administratif

- **Bellinda Prévot**, (23 juillet)

Services techniques - 1 adjoint technique

- **Fabrice Mohnen**, (17 novembre)

9 avancements de grade

9 agents titularisés

Police municipale – 1 garde champêtre-chef

- **Mathieu Lognos**, (18 novembre)

Services techniques - 8 adjoints techniques

- **Morgan Laluque**, (17 juin)
- **Christophe Geronazzo**, (17 juin)
- **Bastien Dessaigne**, (1er août)
- **Nicolas Escorne**, (17 septembre)
- **Saul Moreira Dos Santos**, (1er octobre)
- **Jonathan Hinault**, (1er novembre)
- **Susana Da Rocha Ferreira**, service entretien (1er décembre)
- **Julie Amaré**, service entretien (13 décembre)

Décès de madame Patricia Arnaud

La commune rend hommage à madame **Patricia Arnaud**, secrétaire du service financier, décédée le 8 décembre 2025. Son engagement et sa bienveillance continueront d'accompagner le souvenir de celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés.



» Budget de la commune en 2025

Cette année 2025 a vu s'achever les travaux de l'Espace Lumière et du cinéma avec un montant de dépenses de 1 955 992 €.

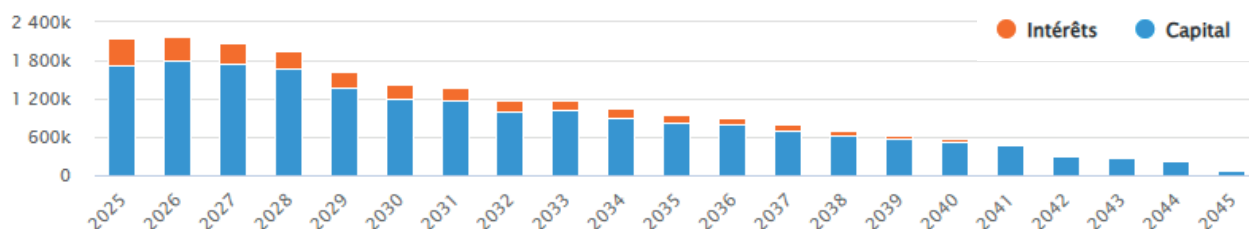
Un autre chantier d'importance a débuté et va se prolonger sur trois exercices : la renaturation de la place de l'office de tourisme et de l'église. La première tranche a été engagée cette année pour 1 331 244 €.

Le budget de la commune est composé d'un budget principal et de sept budgets annexes (eau potable, transport de voyageurs, locations, établissement thermal, exploitation forestière, lotissement et régie restauration hébergement).

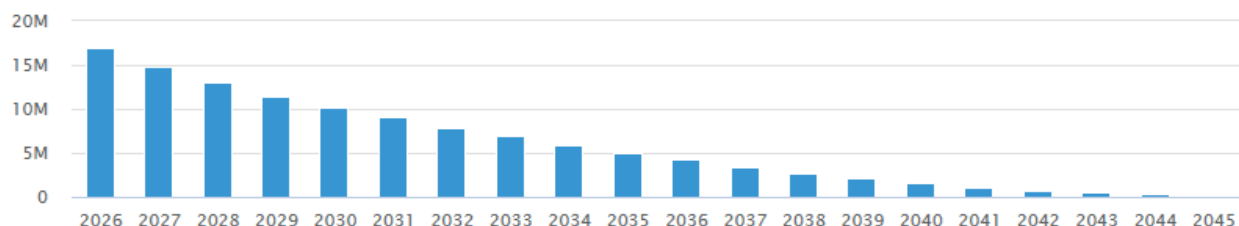
Pour l'ensemble de ces budgets, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13 758 993 € et les recettes à 15 883 990 €. En section d'investissement, les dépenses sont de 9 190 871 € et les recettes 7 994 930 €.

La dette au 31/12/2025 s'élève à 17 014 408 € et la capacité de désendettement est de 5,5 % (le seuil d'alerte est de 12 %). En 2025, la commune s'est globalement désendettée, avec un nouvel emprunt souscrit de 1 500 000 € mais le remboursement du capital de la dette pour 1 734 000 €.

Remboursement de la dette de la commune (budget principal et budgets annexes) :



Evolution du capital restant dû :



Budget principal

Les charges de personnel sont maîtrisées et représentent 31 % des charges de fonctionnement de la commune (34 % en 2024).

Les recettes fiscales sont en légère hausse malgré le tassement du produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (- 5,6 %).

La taxe loi montagne et la redevance versée par le délégataire sur les remontées mécaniques ont augmenté respectivement de 16 % et de 22 % par rapport à 2024, en raison des excellents résultats de la station en 2025.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice sur le budget principal est un excédent de 2 056 917 € qui, ajouté au report du résultat de 2024 (1 524 049 €) permet de couvrir les dépenses d'investissement.

L'épargne de la commune (différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement) est relativement stable depuis quelques années (18 % des recettes) et s'établit en 2025 à 2 518 000 € : elle permet de rembourser le capital de la dette et de financer les investissements.

Principales recettes de fonctionnement

- Taxe d'habitation, taxes foncières, contribution foncière des entreprises : **5 914 288 €**
- Dotation globale de fonctionnement : ... **1 682 739 €**
- Taxe de séjour : **848 102 €**
- Taxe loi montagne : **229 352 €**
- Redevance remontées mécaniques : .. **427 732 €**
- Redevance établissement thermal : ... **213 327 €**
- Loyers : **649 967 €**
- Droits de mutation : **318 291 €**

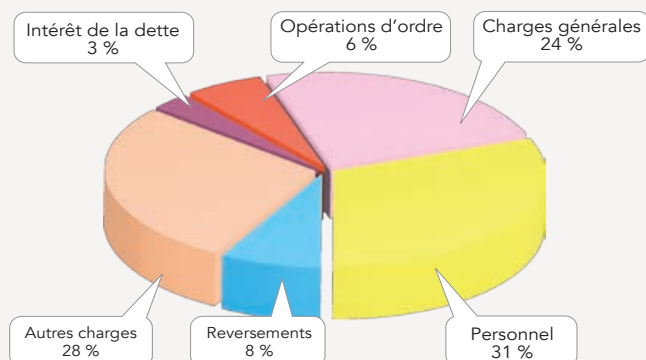
Principales dépenses de fonctionnement

- Subvention office de tourisme : **907 000 €**
- Subventions aux budgets annexes : .. **610 000 €**
- Energie : **386 168 €**
- Déneigement : **155 002 €**
- Participation SIVU Aure 2000 : **1 052 692 €**
(financement par la commune de Saint-Lary du prêt souscrit par le SIVU Aure 2000 pour la réalisation de la télécabine village)



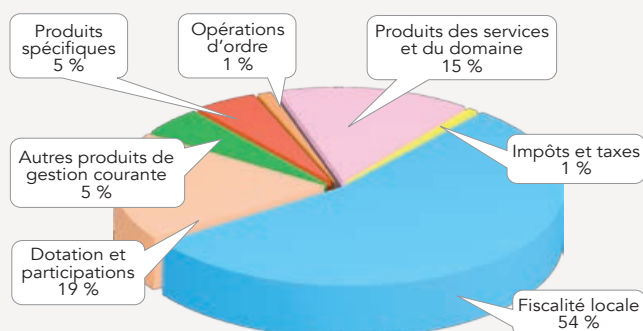
» Budget principal de la commune en 2025

Dépenses de fonctionnement



Charges générales.	2 919 474 €
Personnel.	3 766 131 €
Reversements (taxe de séjour, FPIC)	957 289 €
Autres charges.	3 314 849 €
(subventions, SIVU Aure 2000)	
Intérêts de la dette	309 894 €
Charges spécifiques	14 718 €
Provisions.	15 319 €
Opérations d'ordre	665 770 €
(amortissements, cession d'immobilisations)	
Dépenses de fonctionnement	11 963 444 €

Recettes de fonctionnement



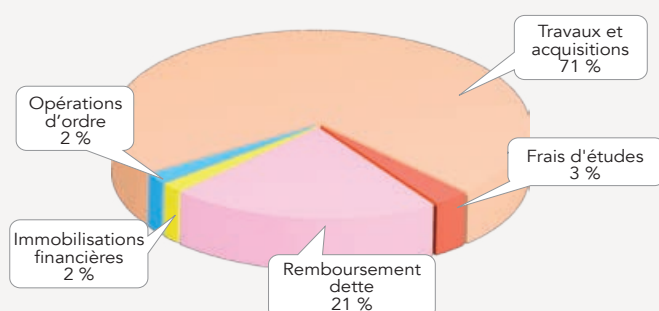
Atténuation de charges.	35 256,00 €
(remboursement personnel)	
Produits des services et du domaine. ...	2 136 122,00 €
Impôts et taxes	203 735,00 €
Fiscalité locale	7 510 104,00 €
(dont taxe montagne et taxe de séjour)	
Dotation et participations	2 690 507,00 €
(DGF et autres dotations de l'État)	
Autres produits de gestion courante.	659 406,00 €
(loyers)	
Produits spécifiques	649 176,00 €
(vente de terrain, etc...)	
Opérations d'ordre	133 350,00 €
(travaux en régie)	
Recettes de fonctionnement	14 018 065,00 €

(*) Opérations d'ordre

Lors de l'exécution budgétaire, la collectivité effectue des opérations « réelles » ou des opérations « d'ordre ».

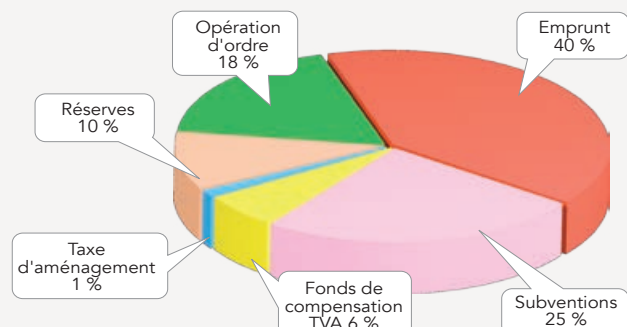
Les opérations d'ordre budgétaires se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense obligatoire et une opération de recette budgétaire pour un montant identique.

Dépenses d'investissement



Remboursement dette	1 215 811,00 €
Frais d'étude	164 466,00 €
Subventions d'équipement.	23 542,00 €
Travaux et acquisitions	4 021 839,00 €
Immobilisations financières	123 922,00 €
(prêts et participations)	
Opérations d'ordre (travaux en régie)	133 350,00 €
Dépenses d'investissement	5 682 930,00 €

Recettes d'investissement



Emprunt et dettes diverses	1 506 673,00 €
Subventions.	932 704,00 €
Fonds de compensation TVA	229 097,00 €
Taxe d'aménagement	40 167,00 €
Réserves	389 813,00 €
Remboursement créances.	4 000,00 €
Opération d'ordre	665 770,00 €
(amortissements, cession d'immobilisations)	
Recettes d'investissement	3 768 224,00 €

» Les travaux en 2025

Ouverture de l'Espace Lumière

L'Espace Lumière a ouvert ses portes le mercredi 18 juin après 18 mois de travaux. L'exploitation en a été confiée à l'office de tourisme dans le cadre d'une convention triennale avec la commune.

Le projet de rénovation s'inscrit dans le cadre de la politique de diversification menée par la municipalité ; en l'occurrence le tourisme d'affaires. Les premiers résultats de sa fréquentation confirment la pertinence de ce positionnement.

Il a été pensé pour doter Saint-Lary Soulan d'un équipement dédié aux événements d'entreprises et d'organisations (séminaires, réceptions, showroom, assemblées générales...), au cinéma et au spectacle vivant.

Le cinéma est doté d'un hall d'accueil, d'un espace « lounge » et de deux salles de 156 places (151+ 5 PMR) et 64 places (61 + 3 PMR). Ces salles peuvent également être utilisées pour des conférences, séminaires, tables rondes, assemblées générales, conseils d'administration... Elles sont équipées d'une sonorisation et d'un système de vidéoprojection depuis les cabines de projection.

À noter que le cinéma « Lumière » fait partie de l'entente de programmation du Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées.

La salle événementielle et spectacles est composée d'un hall d'accueil, d'une grande salle avec bar et scène, d'un espace traiteur ainsi que de deux loges.

La grande salle est dédiée aux événements d'entreprises et aux spectacles vivants. Elle est modulable selon l'activité.

Elle peut accueillir jusqu'à 240 personnes en mode « repas assis », 350 personnes en mode « conférence », 980 personnes en mode « spectacle debout ».

La programmation culturelle se fait également dans le cadre du partenariat avec Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées.

Le coût final du projet est de 4.1 M€ HT (études 300 K€, travaux 3.6 M€, équipements 200 K€) dont 1.449 M€ de subventions (conseil départemental 65, conseil régional Occitanie, Etat, Europe).

L'inauguration officielle a eu lieu le 8 juillet en présence de monsieur le préfet.



Esplanade de l'Espace Lumière



Grande salle de cinéma



Salle Espace Lumière



Congrès de l'A.N.M.S.M.

Aménagement urbain



Installation de figurines en matière « corten » sur le thème du pastoralisme au niveau du point d'accueil et du rond-point du Courtaou.

Le jardin Boltaña



Clôture de l'aire de jeu



» Les travaux en 2025

Aménagement printemps des poètes

Dans le prolongement du parvis de l'Espace Lumière, un aménagement rappelant le positionnement de Saint-Lary Soulan, labellisé "Village en poésie", a été créé.

Une succession de 12 totems, représentant chacun un mois de l'année avec une couleur associée à son mois, a été installée. Sur chaque totem se trouve un poème de « Calendrier du Sud » de Frédéric Jacques Temple.

La poésie se trouve ainsi mise à la portée de tous, de manière libre et accessible.

Ce lieu marquera aussi le départ de la future promenade poétique en bord de Neste dont l'étude est en cours.



Le mobilier urbain de l'Espace Lumière - les totems

Réfection et mise à la norme du parking du téléphérique



Déplacement des bornes, infrastructures de recharge pour véhicules électriques - (IRVE)

Allée du Corps Franc Pommies



Allée du Corps Franc Pommies

Création d'une exposition mémoires de vallée au stade Pierre Bacqué

Faisant suite à l'apposition de blasons des villages de la vallée, permettant ainsi une animation relayée à la « maison du patrimoine » sur le thème de l'héraldique, le mur d'enceinte du stade municipal « Pierre Bacqué » se trouve animé de photos et textes relatifs aux villages de la vallée d'Aure, offrant ainsi au public un support de lecture de nos paysages et de découverte des villages valléens.



Mur du stade Bacqué



Détails du mur

» Les travaux en 2025

Aménagement du front de neige du Pla d'Adet



Création d'une aire de jeux



Mise en place de bancs en gabion



Renforcement des tables de pique-nique



Renforcement des tables de pique-nique

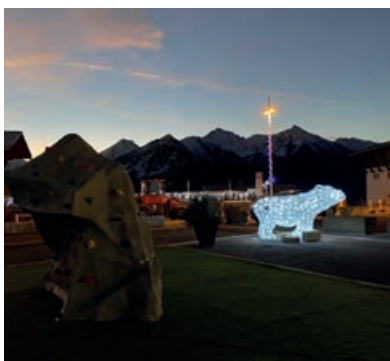
Aménagement de l'espace Edelweiss

Afin de créer une « place vie » au Pla d'Adet et de favoriser l'installation de commerces de proximité, un aménagement à titre expérimental a été réalisé, qui suscite un franc succès auprès des résidents et des touristes.

Il comprend la création d'un espace de jeux, de deux terrains de pétanque, d'un emplacement de pique-nique, d'un espace pour des marchés et le maintien de 32 places de stationnement.

Ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux.

Pour la saison hivernale, un sapin ainsi que des illuminations agrémentent le lieu.

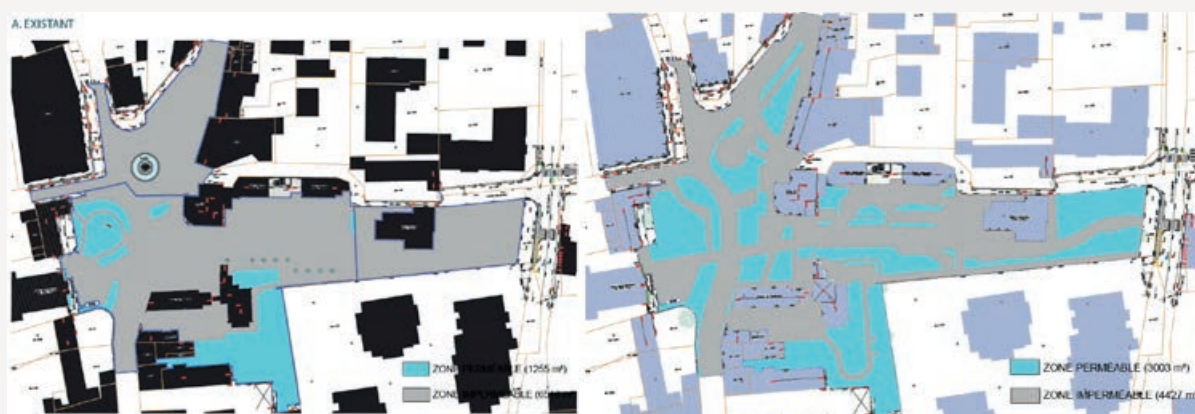


Espace Edelweiss

» Les travaux en 2025

Renaturation

La première phase des travaux, qui comprend le parvis de l'église, le parking de l'office de tourisme et la cour de l'école grande section, a débuté début juillet et sera achevée au printemps prochain.



Le projet a permis de désimperméabiliser une surface de 2 000 m².

Renforcement soutènement Soulan

Consécutivement à un affouillement du mur de soutènement de la rue Cami Nousto Domo, une stabilisation de la paroi existante ainsi qu'un confortement par paroi moulée ont été réalisés.



Halle

Une étude a été réalisée pour l'installation d'une halle ouverte permettant l'installation de 14 ambulants en intérieur et 8 en extérieur. La structure intégrera un café avec sa terrasse ainsi que des toilettes publiques avec accessibilité PMR.



Le sentier thématique

La création d'un sentier thématique à l'hospice qui franchira les ruisseaux des Dailharés et de La Plagne. Une plateforme « belvédère » sera construite au-dessus des cascades.

» Les travaux en 2025

Le ciel étoilé

La valorisation du « Ciel étoilé » consiste en la mise en place d'un parcours nocturne sur la rive gauche du lac de l'Oule.

Des supports thématiques luminescents seront implantés le long de l'itinéraire sur 1 km 200 afin d'arriver sur un promontoire naturel aménagé pour l'observation des étoiles avec reflets sur le lac de l'Oule.

Ce projet permet de sensibiliser le public à la problématique de la pollution lumineuse.

Il bénéficie du financement du parc national des Pyrénées et du conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

La vallée du Rioumajou

La vallée du Rioumajou est un site classé « Natura 2000 ».

Le site se doit d'être à la fois, préservé et protégé tout en facilitant sa fréquentation par un grand nombre de touristes attirés par ce site d'exception.



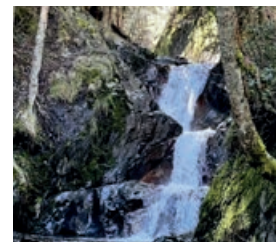
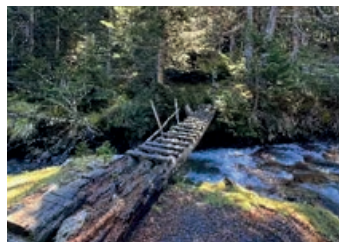
La municipalité a donc engagé des études et des demandes d'autorisation afin d'engager des aménagements et mesures spécifiques de préservation du site.

Le sentier des airs

Le « chemin de service », situé quartier de Héréchou, sera réhabilité et deviendra le « sentier des airs ».

Il se situera de Caneilles à « Maison blanche » en passant par le « pont neuf ».

3 ouvrages de franchissement de ruisseaux et de falaises seront créés.



Le garde champêtre

Un garde champêtre assure la surveillance de la vallée du Rioumajou durant la saison estivale.

Il a pour mission de réguler le stationnement, de veiller à l'obligation de tenir les chiens en laisse, de mesurer la fréquentation et de contrôler le respect de l'environnement.

Un espace de stationnement

Un espace de stationnement à l'entrée de la « Prade » permettra d'interdire le stationnement devant le refuge de l'hospice.

Urbanisme

Charte de qualité des devantures et enseignes des façades commerciales

La charte de qualité des devantures et enseignes des façades commerciales engagée en janvier 2024 a été mise à jour le 02 janvier 2026.

La charte de publicité est un guide des bonnes pratiques, un outil pédagogique, mis en place pour répondre au mieux aux demandes des commerçants.

Cette charte a pour objectif de définir un cadre de référence commun afin de préserver la cohérence architecturale locale. Elle définit un référentiel commun pour l'installation de la signalétique sur le village et la station.

La charte participe à l'attractivité de la ville, à la préservation de la qualité du cadre de vie, à la promotion de l'identité du territoire et également à la valorisation de l'activité commerciale.

La nouvelle version de la charte est disponible sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

<https://mairie-saint-lary.fr/enseignes-publicites-preenseignes/>

Autorisations d'urbanisme

422 dossiers d'urbanisme ont été traités sur l'année :

- certificats d'urbanisme (C.U.) : 267
- certificats d'urbanisme opérationnels (C.U.b) : 2
- déclarations d'intention d'aliéner (D.I.A.) : 115
- permis de construire : 9
- déclarations préalables : 29



Charte de qualité des devantures et enseignes des façades commerciales



» Police municipale et garde champêtre



Police municipale

L'année écoulée a une nouvelle fois mis en lumière le rôle essentiel de la police municipale de Saint-Lary Soulan au service de la sécurité et de la tranquillité publique.

L'activité des agents en commune touristique de montagne s'adapte en permanence au rythme des saisons et à la forte fréquentation, notamment lors de la saison hivernale et des périodes de vacances.

La présence sur le terrain a été renforcée lors des pics d'affluence afin d'assurer la sécurité des habitants et des visiteurs, la régulation de la circulation et le respect des règles de stationnement. Les nombreuses manifestations culturelles, sportives et festives organisées tout au long de l'année ont également fait l'objet d'une attention particulière en matière de prévention et de sécurisation.

La police municipale a poursuivi ses actions en faveur de la tranquillité publique, à travers des patrouilles régulières, pédestres et véhiculées, permettant d'assurer une surveillance de proximité et des interventions rapides.

La sécurité routière reste une priorité, avec des actions de sensibilisation auprès des enfants fréquentant le centre de loisirs visant à les sensibiliser au vivre ensemble.

Le travail en collaboration avec les brigades de gendarmerie nationale de Vignec/Arreau et les services municipaux a permis une coordination efficace et une réponse adaptée aux enjeux du territoire, notamment avec l'aide de la vidéoprotection (13 caméras), dont une extension est prévue pour 2026/2027.



Bilan saison estivale 2025 Rioumajou intervention du garde champêtre

Cette année a été particulière pour le garde champêtre, avec une alternance de formations et de stages tout en poursuivant les missions de police et de surveillance sur tout le territoire communal.

Concernant la seule vallée du Rioumajou, ce sont environ 80 h effectives (environ 21 jours) spécifiquement dédiées à la préservation du site.

Ses missions sont les suivantes :

- gestion de la circulation sur la RD 19,
- gestion du stationnement et respect de la réglementation,
- renseignement et information du public,
- surveillance des espaces naturels et des sentiers,

La collectivité remercie le Major Jean-François Meyer, référent gendarmerie de la commune de Saint-Lary Soulan, pour son dévouement et ses actions durant ces 11 années et souhaite la bienvenue à son remplaçant, le Major Frédéric Levrard.

Route communale du Col du Portet

- col emblématique des Pyrénées, situé à 2 214 m d'altitude
- route d'accès au col dont l'entretien et la sécurité incombent à la commune
- stationnement limité à 50 places au niveau du col du Portet, ce qui implique la mise en place de moyens humains (2 agents communaux en permanence pour assurer le respect de la jauge)

Bilan des accès et de la fréquentation au Col du Portet

- En application de la réglementation estivale, l'accès est interdit aux véhicules à moteur tous les jours de 8 h à 18 h du 4 juillet au 31 août 2025.

Fréquentation enregistrée

- 3 993 cyclistes ont emprunté la route
- 1 517 véhicules ont opéré un demi-tour à la barrière (sur créneau de 8 h à 18 h)
- 1 663 véhicules en stationnement sur le col

La présence quotidienne sur site d'un agent des services techniques et du garde champêtre, a permis d'entretenir et de préserver le site, de nombreux rappels de la réglementation ont été effectués.

- veille au respect de la réglementation (véhicules, chiens, feux, bivouacs ...),
- secours et assistance,
- contrôle des activités (chasse, pêche, drone...).

Lors de l'été 2025, un pic de fréquentation a été constaté à la mi-août avec au total près de 500 véhicules stationnés sur l'ensemble de la vallée du Rioumajou, une forte affluence qui s'est étalée sur plusieurs jours.



» Police municipale et garde champêtre

Les principales infractions

Les chiens non tenus en laisse

Les chiens sont autorisés seulement s'ils sont tenus en laisse, de nombreux panneaux et pictogrammes le rappellent tout le long des sentiers.

Il est important de noter une baisse significative depuis la pose de panneaux supplémentaires spécifiant l'amende encourue (150 €), passant de plus de 20 % en juillet à un peu plus de 7 % pour le mois d'août.

Pour rappel cette interdiction ne s'applique pas :

- aux chiens de travail (berger, éleveur en activité)
- aux chiens de protection des troupeaux
- à l'activité cynégétique
- aux chiens de secours.

Les « bivouacs sauvages »

Le bivouac est autorisé sur la vallée du Rioumajou mais il est encadré et des emplacements spécifiques sont délimités (une aire au niveau du parking de Frédancon et une seconde au niveau de l'hospice du Rioumajou). Comme dans tous les espaces naturels bénéficiant d'un statut de protection, le bivouac est autorisé de 19h à 9h. En dehors de ces horaires, le matériel doit être démonté et rangé pour retrouver un espace naturel vierge de toute installation.



L'usage du feu en espace naturel

Le feu est de plus en plus banni des espaces naturels et d'autant plus en zone forestière, il est interdit de fait par la loi. L'aménagement par la commune d'un espace dédié, un barbecue « en dur » sur une zone spécifique, permet aux initiés de réaliser quelques grillades tout en respectant la réglementation.

En dehors de ces espaces délimités et spécifiques, l'utilisation du feu reste interdite sur l'ensemble de la vallée.

Autre inconvénient de cette pratique, l'impact sur la végétation environnante est non négligeable...

Pour rappel, cet été, un arrêté préfectoral en lien avec la sécheresse a renforcé la réglementation et l'interdiction d'usage et de port du feu du 14 au 19 août 2025.



Les nuitées en véhicule

Cette pratique de plus en plus répandue pose un problème de sécurité (risque incendie...) et de pollution (déchets, hydrocarbures...) sans oublier l'impact sur l'espace naturel (circulation, piétinement).

Sur le Rioumajou, un parking est dédié et réservé à cette pratique, permettant aux personnes qui souhaitent dormir dans leur véhicule de le faire dans un endroit sécurisé.



La circulation des véhicules à moteur

Comme dans tous les espaces naturels et forestiers, la circulation des véhicules à moteur est réglementée, des pistes sont tout simplement interdites, d'autres le sont partiellement ou pendant une durée limitée, les règles sont nombreuses. La signalétique en place permet d'informer les conducteurs mais cela ne suffit pas et certains s'aventurent un peu trop loin sur les chemins.

Autres situations

La présence quasi-quotidienne des agents permet une prise en charge de nombreuses situations et de répondre à de multiples sollicitations du public.

Plusieurs interventions dans le domaine de la santé-sécurité (assistance randonneurs en difficulté, malaises, accidents de la circulation, chiens dangereux ...) mais aussi en matière de police de l'environnement et des déchets, une procédure en lien avec la gendarmerie suite à un déversement d'eaux grises par un véhicule...

Le garde champêtre entretient aussi un lien avec les éleveurs et bergers et leur apporte son aide en fonction des situations, animaux égarés, blessés ou souffrants.



L'activité « pêche », très développée au Rioumajou, avec l'obtention du « label Pêche », a aussi fait l'objet de plusieurs contrôles en partenariat avec la fédération départementale des pêcheurs du 65 et l'application « Vigipêche », aucune infraction n'a été relevée.



» Le pôle enfance et les écoles

Écoles de Saint-Lary Soulan

la rentrée de septembre a connu plusieurs évolutions importantes

Les travaux de renaturation de la cour de l'école et de la place de l'office de tourisme

Ces travaux vont considérablement redessiner l'espace scolaire et offrir aux enfants et enseignants un espace rénové et renaturé, et permettant la mise en place de pratiques éducatives telles que la découverte du jardinage et un nouvel espace de jeux dans la cour de récréation.

Afin de préserver le confort des enfants, des enseignants et des personnels des écoles, et afin qu'ils ne soient tous impactés par les travaux conséquents engagés, la classe de « grande section » et la cantine ont été positionnées, de septembre à décembre, dans les locaux du centre de loisirs, situés au 2 rue Mirabelle.

Cette organisation, prévue jusqu'aux vacances de Noël, a permis de garantir la continuité du service dans des conditions de travail et d'accueil très satisfaisantes.

Le changement de logiciel de gestion informatique

La cantine et la garderie scolaire sont désormais gérées via le même logiciel que l'ensemble du pôle enfance. Les familles disposent ainsi d'un espace unique leur permettant d'inscrire leurs enfants sur tous les services municipaux.

- logiciel : INOE AIGA
- lien espace famille : <https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11703662#connexion&074226>

Le Pla d'Adet (saison 2024-2025)

Halte-garderie « Le petit montagnard » (18 mois - 3 ans)

- ouverte sur la saison d'hiver.
- 431 enfants accueillis.

Centre de loisirs « Le petit montagnard » (3 – 12 ans)

- ouvert sur la saison d'hiver.
- 758 enfants accueillis.

Le pôle « enfance » près de 1 500 enfants accueillis par les services municipaux

Le village

Crèche « Les marmottes » (3 mois - 3 ans)

- d'avril à novembre : ouverte du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 18 h 30.
- de décembre à mars : ouverte tous les jours de 7 h 45 à 12 h 45.
- Plus de 280 jours d'ouverture.
- 103 enfants accueillis.
- près de 55 000 heures d'accueil.

Centre de loisirs « Les marmottes » (3 – 12 ans)

- ouvert toutes les vacances scolaires + les mercredis.
- plus de 200 enfants inscrits sur l'année.
- 1 750 journées d'accueil réalisées.

Pour la deuxième année consécutive, 12 enfants âgés de 8 à 11 ans ont pu partir en séjour de vacances à Ciboure pour une durée de 7 jours et 6 nuits.

Comme l'année passée, Chloé et Isabelle ont préparé, organisé et accompagné la petite troupe.

Les enfants ont ainsi pu découvrir de nombreuses activités aquatiques (stand up paddle, pirogue hawaïenne, etc.) et visiter la grotte de Sare.

L'investissement de l'équipe a également permis l'organisation d'une journée d'échange avec le centre de loisirs de Ciboure, qui nous a accueillis pour des activités et des moments de partage, toujours très enrichissants pour la découverte de l'autre.



» Environnement et transition écologique

Zoom sur la renaturation, le réaménagement de la place de l'église, de l'office de tourisme et de l'école

La commune entreprend un vaste projet de renaturation et de réaménagement de la place de l'église, de l'office de tourisme et des abords de l'école.

L'objectif principal est de créer un espace plus naturel, accessible et convivial grâce à la désimperméabilisation des sols et à une végétalisation utilisant des essences locales.

Les travaux, organisés en trois phases, sont en cours et devraient s'achever au printemps 2026.

Les enjeux du projet

- créer un lieu social et intergénérationnel accueillant, propice au repos, à la découverte et aux événements culturels,
- réduire la place de la voiture et du stationnement,
- garantir autonomie et sécurité pour tous les usagers, sans conflits d'usage,
- désimperméabiliser les sols et renforcer la végétation adaptée au milieu montagnard afin de limiter les îlots de chaleur,
- valoriser la maison du patrimoine et le parvis de l'église Saint-Bertrand,
- requalifier une partie de la cour de l'école maternelle en esplanade polyvalente,
- créer une scène couverte pouvant accueillir jusqu'à 300 spectateurs,
- réaménager la cour de la petite section selon les principes des « cours Oasis »,
- mettre en place un espace partagé visant à terme la piétonnisation de la rue Vincent Mir (maintien des accès nécessaires).

Une palette végétale représentative des Pyrénées et la désimperméabilisation du sol

Les végétaux prévus dans le projet sont représentatifs des Pyrénées : arbres (aulne, érable, frêne, tilleul, pin, fruitiers...), arbustes (noisetier, saule, cornouiller...), plantes basses et graminées locales.

Le projet permet la désimperméabilisation de 1 642 m² de sol et une gestion intégrée des eaux pluviales permettant une meilleure infiltration à la parcelle.

La gestion de l'eau

La commune fait de la gestion de l'eau et de la protection des milieux naturels un axe majeur de sa politique environnementale, dans un contexte de changement climatique, de sécheresses récurrentes et d'une position en tête de bassin hydrographique.

Gestion de l'eau potable et de la ressource

- La gestion de l'eau est confiée à la société SUEZ sur un contrat de délégation de service public, incluant amélioration du réseau, recherche de fuites et prévention de la turbidité.
- Le rendement du réseau de la commune est excellent : 82,7 %, bien au-delà de la norme légale
- Réduction progressive des suspensions et jardinières : – 32 % depuis 2012.
- Fontaines en circuit fermé et optimisation des arrosages (tôt le matin, systèmes automatiques).
- Choix de végétaux adaptés au climat et paillage systématique pour limiter l'évaporation.

Récupération et réutilisation des eaux de pluie

Actuellement, sont à l'étude plusieurs projets ; avec l'installation envisagée de récupérateurs d'eau sur plusieurs sites (maison du patrimoine, mairie, jardins...) ; ainsi qu'un projet de valorisation des eaux pluviales du réseau de l'ancien camping, avec une buse de collecte de 100 m³ qui pourrait alimenter une pompe de relevage et qui serait utilisée pour remplir le camion d'arrosage des fleurs.

Gestion et protection des espaces naturels

Le site Natura 2000 "Rioumajou et Moudang", animé directement par la commune, bénéficie d'un suivi régulier avec des actions spécifiques : suivi d'espèces, actions pastorales, forestières et de sensibilisation. Un bilan est établi périodiquement.

Par ailleurs, l'atlas de la biodiversité inter communal (A.B.C.) permet de renforcer ces actions grâce à un partenariat avec le Parc national des Pyrénées.



» Environnement et transition écologique

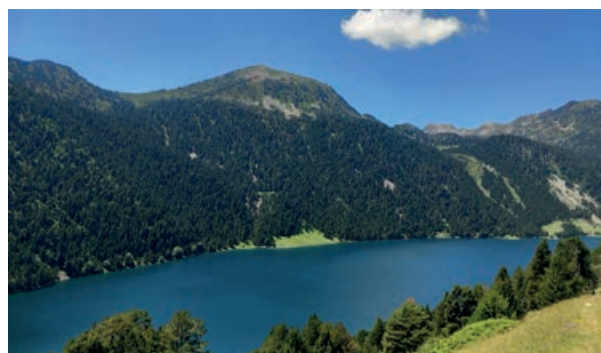
Le **label Villes et Villages Fleuris** s'inscrit dans la continuité de la politique de développement durable de la commune, en améliorant la qualité de vie et l'attractivité touristique, économique et résidentielle. Il valorise également le travail des services techniques et incite la commune à maintenir un haut niveau d'exigence dans la gestion des espaces verts.

Dans le cadre de la gestion environnementale des espaces verts, les équipes techniques de la commune travaillent à développer le fleurissement et l'embellissement des espaces publics afin de faire de notre village un lieu de vie plus agréable pour les habitants et plus accueillant pour les vacanciers, dans le respect de la biodiversité.

Saint-Lary Soulan participe au concours depuis 1991 et a obtenu la **1ère fleur en 2017**, récompensant ses actions d'embellissement et de protection de l'environnement. Les efforts menés par les équipes techniques pour améliorer les espaces publics ont permis d'obtenir la **2ème fleur en 2021**, distinction confirmée en 2024 et 2025.



Vaches vers le col du Portet



Lac de L'Oule



La transhumance traversant le village

Les cabanes pastorales

Deux nouvelles cabanes vont être prochainement réhabilitées, ce qui portera le total à 15, faisant de Saint-Lary Soulan, la commune du département qui aura créé et réhabilité le plus grand nombre de cabanes sur ces dernières années.

- 4 cabanes intégralement aménagées afin d'accueillir les bergers salariés
- 4 cabanes d'appui permettant aux bergers de s'abriter en cas de mauvais temps
- 4 cabanes patrimoniales ouvertes au public
- 1 cabane mobile « héliportée » positionnée sur divers secteurs en fonction des besoins



Abri d'Arriouère



Abri de Batoua



Cabane de La Plagne



Cabane d'Aret

Bilan 2025 du groupement pastoral de Soulan

L'estive de Soulan, d'une superficie de 1 157,23 hectares, ne disposant pas de limites naturelles, est clôturée en début de saison pour éviter la divagation des troupeaux ; ces clôtures sont retirées à l'automne en raison des risques d'avalanche.

En 2025, elle a accueilli **1 350 ovins** gardés par un berger employé à l'année et **297 bovins** laissés en liberté surveillée sur les zones pentues.

Les **frais de fonctionnement** se sont élevés à **9 021.50 €**, incluant l'entretien du matériel, les soins vétérinaires, les assurances et l'électricité.

Les **frais de gardiennage annuel** ont totalisé **34 440,04 €**.

Comme chaque année, la transhumance vers l'estive a rassemblé de nombreux passionnés et s'est conclue par un repas traditionnel à Soulan.



Bénédictin des troupeaux lors de la transhumance du Rioumajou

Bilan 2025 du groupement pastoral du Rioumajou

L'estive du Rioumajou accueille environ **4 370 ovins et 170 bovins**, répartis sur 5 quartiers : le Thou, la Niscoude, la Plagne, Arriouère, Aret. Le quartier de Consatère héberge une troupe de brebis qui pacagent 1 mois sur Fittelongue et le Mount. Il y a également un lot de vaches qui restent sur Fittelongue.

Cette année, **quatre bergers** ont assuré la gestion de ces troupeaux appartenant à une **trentaine d'éleveurs**. Certains les gardent eux-mêmes et d'autres bénéficient des services d'un des bergers salariés par le groupement pastoral. Les cabanes, propriétés de la commune de Saint-Lary Soulan, sont mises à la disposition du groupement pastoral. Des parcs de tri ont été aménagés pour faciliter leur travail.

Des transhumances sont organisées à la montée en estives : à partir du 20 mai pour les bovins et du 1er juin pour les ovins.



Parc de tri de la Plagne

Bilan Thermes de Saint Lary Soulan 2025

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du développement des activités thermales et de bien-être à Saint-Lary Soulan, s'appuyant sur les infrastructures et les offres renouvelées.

Sensoria Rio

L'espace aqua-détente Sensoria Rio a ouvert **du 30 novembre 2024 au 11 mai 2025** et par la suite **du 7 juin au 2 novembre 2025**.

A fin novembre 2025, le Sensoria Rio a enregistré **43 826 entrées**.

En plus des activités traditionnelles (aqua gym, bébés nageurs, initiation à la natation), **deux nouveaux cours ont été proposés en 2025 : l'aqua bike et l'aqua douce**.

Saison thermale 2025

(31 mars - 1er novembre)

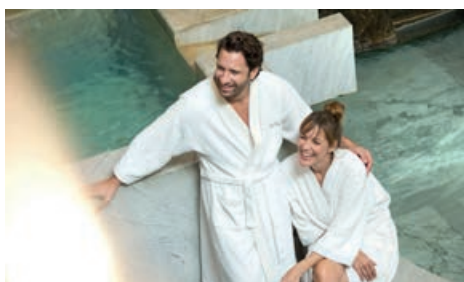
- **2 090 curistes conventionnés.**
- **111 mini-cures.**

Pour cette saison, de nouvelles offres ont facilité l'accueil et le suivi médical des curistes :

- **mini-cures** : Les offres de mini-cures existantes de 6 et 12 jours (rhumatologie ou voies respiratoires) ainsi que les cures « bien-être » de 2 à 6 jours (proposées en juillet et août et incluant un accès au Sensoria Rio) ont été reconduites.
- **mini-cure pour sportifs** : Une nouveauté a été introduite : une mini-cure de 2 jours destinée aux sportifs, comprenant des soins thermaux, différents massages et un accès au Sensoria Rio.
- **présence médicale : trois médecins ont installé leur cabinet** au sein de l'établissement afin de faciliter l'accueil et le suivi médical des curistes.

Depuis 2025, tous les curistes bénéficient gratuitement de l'espace premium du Sensoria Rio durant leurs cures thermales.

L'office de tourisme a maintenu sa participation au pot d'accueil organisé toutes les deux semaines, et un guide spécifique à l'intention des curistes a été créé.



Spa thermal

Le spa thermal a ouvert **du 16 décembre 2024 au 2 novembre 2025**.

Espace dédié au bien-être, le spa thermal propose des soins du visage, du corps, des massages et une gamme de produits thermaux et cosmétiques ValVital, à base d'eau thermale, qui contribuent à soulager les tensions musculaires et à favoriser une profonde relaxation.

Des « Rituels » incluant soins du corps, bains, massages et accès au Sensoria Rio et à l'espace premium sont proposés à la clientèle.

L'accueil de l'institut est ouvert du 15 décembre 2025 au 01 novembre 2026.



Le spa a prodigué **1 566 soins esthétiques** à fin novembre 2025, soit **une augmentation de 17.6 %** sur la même période.

Procédure d'homologation du forage SL5

La procédure d'homologation de l'eau bicarbonatée calcique issue du forage SL5 est en cours d'instruction auprès de l'agence régionale de santé (A.R.S.).

Les « cures test » menées pour évaluer les bénéfices de cette eau dans le traitement de la gonarthrose (arthrose du genou) se sont révélées positives. L'objectif de cette démarche est de conforter la ressource en eau pour Sensoria et l'établissement thermal et d'obtenir un débit plus conséquent.

Salle de fitness

(15 décembre - 1er novembre)

La salle de fitness a bénéficié d'investissements conjoints de la commune (9 000 €), du fonds de dotation (6 926 €) et du groupe ValVital (4 024 €) pour de nouveaux équipements de musculation et de fitness.



Partenariat avec les adhérents de l'action sociale du ministère des finances publiques

Un partenariat a été noué avec le centre national d'action sociale du ministère des finances publiques qui regroupe 300 000 adhérents et qui dispose d'un centre de vacances sur Saint-Lary Soulan.

Ce partenariat a été initié par la commune de Saint-Lary Soulan et a pour vocation de proposer des mini-cures et de faire découvrir l'établissement à une large clientèle.

» Station de ski de Saint-Lary

Le bilan hivernal 2024/2025 en chiffres ...

Le domaine skiable de Saint-Lary Soulan a été ouvert du 11 décembre 2024 au 30 mars 2025.



Les conditions météorologiques

Le beau temps a largement dominé la saison, représentant environ 6 jours sur 10.

Le cumul de neige sur la saison est resté comparable à celui de l'hiver précédent (3,30 m/ 3,46 m).

Cependant, la répartition des précipitations a été différente, les chutes de neige ont été plus fréquentes et rapprochées, permettant une constitution plus rapide et plus homogène du manteau neigeux et le maintien de conditions d'exploitation optimales jusqu'à la fermeture du domaine.

Les fenêtres de froid ont été bien marquées (début février, mi-mars) alternant avec un long redoux au cœur de la saison (janvier).

Le record de température maximale pour la saison a été de + 11 °C le 18 février, tandis que le minimum a atteint -11 °C le 16 mars.

La production de neige a démarré le 12 novembre avec des interruptions liées au redoux pour une fin de production le 16 mars.

Les épisodes de vent ont été significativement plus fréquents, forçant à prendre des mesures de fermeture exceptionnelles pour des raisons de sécurité : 9 j contre 4 j en 2023-2024.

Il y a eu **12 sessions de déclenchement préventif des avalanches** dont une en héli-grenadage. 6.474 heures de damage ont été accomplies au cours de la saison.

Taux moyens enregistrés

- Ouverture des pistes sur la saison : 90 % . (87 % décembre , 89 % janvier, 97 % février, 87 % mars).
- Ouverture des remontées mécaniques : 86,2 % . (ouverture progressive avant les vacances de Noël puis maintien d'une offre solide tout au long de la saison avec notamment 100% d'ouverture durant les vacances d'hiver).

Cela représente au total 16.000 h de fonctionnement.

Les passages se répartissent comme suit selon les secteurs :

- 49,3 % au Pla d'Adet.
- 24,3 % à Espiaube.

Durant cette saison, la station a enregistré 481 850 journées skieurs et généré un **chiffre d'affaires de 18.390.000 €**.

Fréquentation estivale

Pendant les mois de juillet et août 2025 :

- les **remontées mécaniques** (TC Village et Espiaube, TS Bouleaux) ont fonctionné 59 jours pour un total de 80.842 passages.
- le « **bike park** » a ouvert le week-end des 28 et 29 juin, et par la suite en continu du 5 juillet au 31 août.

Les fréquentations des activités sont :

- 29.941 piétons, 5.179 clients au « bike park »,
- 1.504 personnes au « suntubing »,
- 1.898 au « mountaintart ».

Ces activités ont généré un **chiffre d'affaires de 468.497 €**.

Principaux travaux

La société Altiservice a procédé aux travaux suivants :

- nettoyage de l'ensemble du domaine (toutes les pistes ont été parcourues pour ramasser les déchets),
- montage de 200 mètres linéaires de barrières à vent sur la piste Écharpe 2, afin d'améliorer la tenue de la neige et de sécuriser l'accès au TSD Bouleaux,
- entretien et réparation de l'ensemble des barrières à vent du domaine,
- optimisation du réseau de neige de culture sur le bas de la piste Mirabelle (lieu-dit « le goulet ») avec la mise en place de 4 enneigeurs basse pression,
- amélioration de l'embarquement et du débarquement de plusieurs remontées mécaniques.



Les chiffres clés de l'année touristique 2025

La destination Saint-Lary Soulan compte 25 350 lits touristiques :

- lits professionnels (hôtels, centres de vacances, résidences de tourisme, agences immobilières, chambres d'hôtes) : 29 %
- lits non professionnels (meublés) : 30 %
- résidences secondaires : 39 %

L'activité touristique a généré 1 536 200 nuitées (+1.6 % vs N-1) :

- 872 800 nuitées au cours de l'hiver 2024-2025 (-2,7 % vs N-1)
- 663 400 nuitées d'avril à octobre 2025 (+3,6 % vs N-1)

Répartition des nuitées par types d'hébergements :

Types d'hébergements	Hiver	Eté
Professionnels	43 %	41 %
Particuliers (meublés)	41 %	34,5 %
Résidences secondaires	16 %	24,5 %

Pics de fréquentation en hiver :

1. Du 22 au 28/02 – Bordeaux + Toulouse
92 900 nuitées
2. Du 15 au 21/02 – Nantes + Toulouse
92 300 nuitées
3. Du 28/12 au 03/01 – 80 600 nuitées

Répartition des nuitées d'avril à octobre :

1. août - 192 800 nuitées
2. juillet - 158 200 nuitées
3. septembre - 82 800 nuitées
4. juin - 75 000 nuitées
5. octobre - 69 300 nuitées
6. mai - 58 800 nuitées
7. avril - 26 500 nuitées

La part de la clientèle étrangère :

- en hiver : 3,7 %
(1 – Espagne, 2 – Royaume Uni, 3 – Allemagne)
- en été : 7.5 %
(1 – Espagne, 2 – Royaume Uni, 3 – Belgique)

En savoir plus ? Toutes les données de fréquentation sont disponibles à l'office de tourisme.

Contact :

Emilie VERDOUX - direction-adjointe@saintlary.com

*Source G2A – Flux Vision Tourisme

Une enquête pour mieux connaître les clients de la destination...

Afin de mieux connaître les attentes, les besoins et la satisfaction de nos clients, l'office de tourisme, en partenariat avec Altiservice, a lancé une enquête auprès des personnes ayant effectué un séjour sur la destination.

Réalisée avec la société G2A, cette enquête va également fournir des informations très utiles sur les profils, les comportements et la perception des clients.

Elle a débuté en décembre 2025 et se poursuivra durant toute l'année 2026. Elle est relayée par tous les acteurs de la destination, hébergeurs, commerçants, Altiservice, Valvital ...

Au travers d'affichettes et de QR codes chez les partenaires et dans les lieux publics, les clients sont invités à répondre à l'enquête avec la double incitation de contribuer à l'amélioration continue de la destination mais aussi de participer à un tirage au sort pour gagner un séjour « tout compris » d'une valeur de 3 700 €.



L'enquête bénéficie d'un financement du conseil départemental des Hautes-Pyrénées dans le cadre de son appel à projet « pôles touristiques ».

Un écrin pour les événements d'entreprises, le spectacle, le cinéma

Après seulement 6 mois d'exploitation, l'Espace Lumière a déjà conquis de nombreux organisateurs d'événements, cinéphiles, et amateurs de spectacles.

De mi-juin à décembre, l'Espace Lumière a accueilli **16 événements**, dont :

- les rencontres nationales des réserves naturelles de France (250 personnes sur 4 jours),
- l'assemblée générale de l'association d'aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R. 65),
- les assemblées générales de l'association nationale des maires des stations de montagne (A.N.M.S.M.) et de l'association des directeurs de services des pistes (A.D.S.P.) , (180 personnes sur 3 jours),
- le showroom de l'entreprise Ozun,
- l'événement « Montagne de livres » organisé par la librairie Bleu et Aure, « la Grande Ballade de Saint-Lary » et le spectacle « l'Envol » en partenariat avec le Parvis et autres soirées, repas ou rassemblements associatifs.

» Office de tourisme

En accueillant ces événements, l'Espace Lumière contribue à l'économie de la destination au travers des nuitées et de l'activité dans les commerces qu'il génère.

Cet équipement et ses services contribuent également à l'affirmation du positionnement de Saint-Lary Soulan comme une destination vivante, conviviale et festive.



Le cinéma, quant à lui, a accueilli près de 8500 spectateurs en moins de cinq mois, et égale presque la fréquentation des douze derniers mois d'exploitation avant travaux. Le nombre d'entrées enregistrées en début d'hiver est notamment très encourageant pour la suite. Le cinéma Lumière est géré en partenariat avec le Parvis Scène Nationale Tarbes Pyrénées.

L'office de tourisme a consacré environ 13 % de son budget de fonctionnement à la gestion de l'Espace Lumière sur l'exercice 2025.

Un plan d'action pour le vélo tout terrain (V.T.T.)

Le développement du V.T.T. est un des leviers de la destination pour compléter l'offre ski en hiver, et le grand tourisme, la randonnée et le cyclisme sur route, le reste de l'année.

La commune de Saint-Lary Soulan affecte déjà des ressources conséquentes dans l'entretien du réseau de pistes, dont celles bien connues des pratiquants, entre Ens et le pont de Lète.



Durant l'année 2025, à la suite d'ateliers menés en 2023 et 2024, l'office de tourisme a accompagné la commune de Saint-Lary Soulan dans la réalisation d'un master plan V.T.T. Réalisé par la société Allegra, spécialiste européen de la modélisation des destinations V.T.T., avec la contribution des professionnels et des communes concernées, ce master plan dote Saint-Lary Soulan et la vallée d'Aure d'un cadre pour le développement d'une offre V.T.T. en direction des pratiquants, du débutant à l'expert. Les itinéraires existants et potentiels, les services, la signalétique, les besoins et les attentes des clients, tout est listé et passé au crible des besoins des vététistes pour permettre à la destination Saint-Lary Soulan, et ses parties intéressées, de prioriser les actions à mener pour parvenir à un positionnement reconnu par les clientèles V.T.T.

Parallèlement, l'office de tourisme s'est rapproché de Zona Zéro (Sobrarbe), destination bien connue dans le monde du V.T.T., pour nouer un partenariat et mener des actions de développement, de marketing

et d'accompagnement des acteurs.

Une convention a été signée le 25 novembre 2025. Elle engage l'office de tourisme et l'association d'entreprises Zona Zéro, dont le siège est à Ainsa, dans une feuille de route sur trois ans. D'ores et déjà, dès 2026, le réseau de pistes de Saint-Lary Soulan intègre à part entière celui de la Zona Zéro.

La maison du patrimoine vers « l'aventure Saint-Lary »

La maison du patrimoine a ouvert au public en 2017. Ses espaces de médiation et son exposition permanente ont été conçus il y a plus de 10 ans.

En 2023, afin d'anticiper une nécessaire évolution, la commune de Saint-Lary Soulan et l'office de tourisme, en sa qualité d'exploitant, ont confié au cabinet TED Conseil une étude de repositionnement de la « maison du patrimoine » (étude financée dans la cadre de l'appel à projet « pôles touristiques » du conseil départemental des Hautes-Pyrénées) ainsi que la rédaction d'un programme pour le recrutement d'une équipe de conception et de réalisation de la future scénographie.

Les axes principaux du programme sont les suivants :

- le repositionnement de la maison du patrimoine en un lieu d'inspiration hospitalier et non didactique pour découvrir la destination d'une manière ludique et non contraignante,
- la réutilisation des contenus et la création de nouveaux pour illustrer le récit de « l'aventure Saint-Lary », ou comment un village de fond de vallée, non mentionné sur certaines cartes du XVIIIème siècle, devient une des destinations phares des Pyrénées.

« L'aventure Saint-Lary » s'écrit au travers des exploits des premiers pyrénéistes, puis de l'épopée industrielle et des grands chantiers (mines, canal de la Neste, barrages hydroélectriques, tunnel de Bielsa...), également au travers de la dimension transfrontalière (échanges, migrations, retirada...), de l'avènement du tourisme (création de la station de ski, des thermes...), de l'éclosion des champions (François Vignole, Isabelle Mir, la fratrie De Le Rue, Nans Ducuing...), et enfin de l'adaptation aux enjeux du changement climatique et à l'évolution des comportements.

- La poursuite du récit « hors les murs », par un parcours de visite dans le village, avec l'installation d'un cabinet des curiosités dans différents lieux fréquentés par le public (gares du téléphérique et de la télécabine du village, galerie marchande, moulin débat...)

La conception de la nouvelle scénographie doit être livrée avant l'été 2026 et son installation est prévue à l'automne. « L'aventure Saint-Lary » sera présentée au public en décembre 2026.



Des événements 12 mois sur 12

Il se passe toujours quelque chose à Saint-Lary Soulan : « Fête de l'art et du cochon », « Garosnow », « Printemps des poètes », « festival du flocon à la vague », « transhumances », « Patou Trail », « Triathlon des Pyrénées », « Grande ballade de Saint-Lary », « fête franco-aragonaise », « Automnes de Saint-Lary », « Salmo Trek », « Défi du Portet » ...

En 2025, une quarantaine d'événements a rythmé les quatre saisons de Saint-Lary Soulan.

Au total, ces événements ont couvert 65 journées sur les 12 mois de l'année. Autant dire que le trait de caractère « festive et conviviale » de notre destination n'est vraiment pas galvaudé !



L'office de tourisme a été directement producteur de 16 de ces événements et a contribué à la réalisation de tous les autres par un apport technique et logistique, ou une participation financière, voire les deux.

Mais rien n'aurait été possible sans la contribution des services techniques de la commune et de la police municipale, qui sont, eux aussi, activement mobilisés sur chaque événement.

L'office de tourisme a également été producteur d'animations quasi quotidiennes, onze mois sur douze, avec une suppression pendant les vacances scolaires et les week-ends. En 2025, 485 animations ont été programmées au village, à Soulan, au Pla d'Adet, sur les pistes et au Rioumajou.

Enfin, la programmation culturelle fait aussi partie de l'engagement de l'office de tourisme auprès des habitants comme des touristes.

En 2025, entre les spectacles du Parvis, les concerts à l'église, les fanfares dans les rues du village et au Pla d'Adet, les mardis musicaux, les spectacles de rue, l'office de tourisme a été directement producteur ou partenaire de 86 spectacles et concerts.

Philippe AIZIER, médaillé d'or du tourisme

Lors de l'édition 2025 du Grand Saint-Lary Show, monsieur Philippe Aizier, premier adjoint et président du comité de direction de l'office de tourisme, s'est vu remettre par monsieur André Mir, maire de Saint-Lary Soulan, et monsieur Pierre Brau-Nogué, président de la fédération départementale des offices de tourisme, la médaille d'or du tourisme, décernée par le ministère de l'économie et des finances pour la promotion 2025.

Cette distinction récompense trente-cinq années dans le tourisme professionnel dont treize au service de Saint-Lary Soulan.

Un hommage appuyé de monsieur André Mir a souligné l'engagement de monsieur Philippe Aizier dans la mutation de l'office de tourisme et la montée en gamme de la destination.

Monsieur Philippe Aizier a, en effet, mis toute son expérience et sa compétence au service de Saint-Lary Soulan, notamment au travers de la mise en place du label Qualité Confort, de l'amélioration continue impulsée par les référentiels « Qualité Tourisme », « Station verte », « Station pêche », et de la modernisation du bureau d'information du village ...

Enfin, monsieur Philippe Aizier a été le principal artisan de l'organisation actuelle de l'office de tourisme qui s'est vu confier en 2022 la gestion des équipements touristiques (maison du patrimoine, piscine, cinéma, patinoire, tennis, et maintenant Espace Lumière), et qui a permis la participation de toutes celles et de tous ceux qui le souhaitent à la définition de la stratégie de l'office de tourisme au sein des six pôles de compétence (ambassadeurs, omnisport, commerce, réceptif, événementiel, culture).



Remise de la médaille d'or du tourisme à Philippe Aizier

G.I.P.E. – France Services : au service de l'emploi et des besoins de la population

En 2025, le Guichet Initiative Pluriactivité Emploi (GIPE) continue d'accompagner les habitants des vallées d'Aure et du Louron grâce au soutien financier de la communauté de communes Aure-Louron (C.C.A.L.), de l'État, du conseil régional Occitanie et du fonds social européen.

L'association assure des permanences hebdomadaires sur les vallées d'Aure et du Louron, organise des événements dédiés à l'emploi saisonnier et intervient auprès de différents publics pour valoriser les opportunités du territoire. Elle poursuit ses missions d'accompagnement vers l'emploi et la formation, d'aide aux démarches administratives et d'animation d'ateliers numériques dans le cadre de France Services.

Afin d'améliorer l'accueil du public, le G.I.P.E. bénéficiera prochainement de locaux plus grands et rénovés par les services techniques de la commune de Saint-Lary-Soulan, offrant ainsi de meilleures conditions d'accompagnement et davantage de confidentialité.



L'équipe du G.I.P.E.

France services et GIPE des services gratuits, accessibles à tous, près de chez vous !

Un accompagnement au quotidien

- **1753 accompagnements** réalisés en 2025 dont 22 ateliers numériques ouverts à tous : (30 personnes et 162 participations) dans le cadre de l'aide aux démarches de services en ligne : impôts, retraite, caisse allocations familiales, assurance maladie, chômage, cartes grises, permis de conduire, pièces d'identité
- des permanences hebdomadaires dans 4 communes des vallées d'Aure et du Louron

L'emploi saisonnier

- **1 Job Dating** organisé le 19 mars pour la saison d'été, permettant des rencontres directes entre employeurs et candidats
- **Le forum de l'emploi :**
 - **303 visiteurs**
 - **38 entreprises**
 - **279 offres d'emploi**, dont **17 contrats à durée déterminée**
 - **48 %** de recrutements réalisés dont près d'un recrutement sur 2

- un stand dédié à la création d'activité, en lien avec des partenaires comme EDF, « une rivière, un territoire », a également permis d'informer les porteurs de projets souhaitant s'installer durablement sur le territoire.

Le logement des saisonniers - enjeu majeur pour l'attractivité du territoire

L'année 2025 est marquée par un travail renforcé sur la question du logement saisonnier, en partenariat avec le Pôle d'équilibre territorial (P.E.T.R.) Pays des Nestes.

- **4 à 5** projets de logements à l'étude (requalification de structures existantes, ...)
- solutions innovantes de tiny-houses ou **d'habitat intergénérationnel** à l'étude, favorisant l'accès au logement et le lien social

Randonneurs Pays de Neste

Créée il y a un peu plus d'un an et affiliée à la fédération française de randonnée, l'association « Les randonneurs du pays des Nestes » compte une quarantaine d'adhérents (saison 2024-2025). Les randonnées, encadrées par cinq bénévoles, ont proposé des parcours variés, complétés par des sorties spontanées organisées via le groupe de l'association.

Parmi les temps forts, l'association a accueilli, en juin, un club de randonnée d'Hendaye, et courant octobre, un échange retour a permis à une dizaine d'adhérents de découvrir le pays basque.

Un partenariat avec les infirmières de Saint-Lary Soulan et d'Arreau a également permis la mise en place de randonnées "santé" hebdomadaires destinées à accompagner des patients en convalescence dans la reprise d'activité physique.

Enfin, l'association s'est impliquée dans les animations du comité départemental de la randonnée, notamment le Rando-Challenge et le premier open régional de Fast-Hiking (randonnée sportive), organisés à Saint-Lary Soulan, confirmant ainsi son dynamisme et son ancrage local.



Club de volley Saint-Lary Soulan

L'ouverture de la nouvelle salle de spectacle de l'Espace Lumière pourrait permettre de libérer rapidement des créneaux sur le gymnase et de repositionner très prochainement la pratique du volley sur la commune de Saint-Lary Soulan.

Tennis club

Le club de tennis compte aujourd'hui 50 adhérents, témoignant d'une belle dynamique.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux temps forts :

- une sortie aux **Petits As** de Tarbes,
- le tournoi du club en août rassemblant des joueurs venus de tout l'Ouest de la France,
- des matchs libres le samedi permettant aux jeunes de se familiariser avec la compétition,
- des sweats ont été réalisés à l'effigie du club pour chaque adhérent qui le désirait, en coton biologique et fait localement par "Monde perdu" à Arreau.

Le club propose des cours, dès 5 ans, tous niveaux confondus, avec la possibilité d'un second entraînement hebdomadaire. Les entraînements sont assurés par Jean Lefrand et Nino Theyssens.

Parmi les projets à venir :

- une nouvelle sortie aux Petits As,
- le traditionnel tournoi amical franco-espagnol en juin à La Fortunada,
- un tournoi jeunes interclubs actuellement en préparation (Saint-Lary Soulan, Lannemezan, La Barthe de Neste,...)

Le club remercie la mairie qui s'est engagée à effectuer la rénovation du club-house, et dans un second temps, a créer des terrains de padel, qui bénéficieraient à l'ensemble des habitants de la vallée et aux visiteurs.



Bureau des guides

55 ans d'expérience partagée au service de tous pour guider, informer et contribuer à une pratique harmonieuse de la montagne.

Depuis plus d'un demi-siècle, le bureau des guides accompagne habitants et vacanciers dans leur découverte de la montagne.

Si l'encadrement des activités montagne (alpinisme, randonnée, escalade, canyoning, etc ...), reste le cœur de métier depuis la création du bureau des guides en 1970, le bureau des guides met gracieusement son expérience et son expertise à la disposition du public.

Au service de la communauté, le bureau des guides continuera ainsi à jouer son rôle de relais d'information, de pédagogie et de prévention.

Chaque jour, il répond aux nombreuses interrogations des randonneurs ou alpinistes sur les itinéraires adaptés à chaque niveau, l'état des sentiers, les conditions d'enneigement ou la présence de passages délicats ou potentiellement dangereux.

Ces conseils personnalisés permettent à chacun de profiter de la montagne en sécurité, de respecter les milieux naturels et de renforcer une culture « montagne ».

Avec le changement climatique, les conditions sur le terrain évoluent (disparition des glaciers, évolution des couloirs d'éboulement, fragilisation de certains itinéraires).

L'essor des pratiques de masse et l'utilisation massive des explications informatiques et des réseaux sociaux modifient les usages et les informations parfois approximatives ou déconnectées des réalités et contraintes de terrain.

Plus que jamais, expertise du terrain et conseils fiables deviennent essentiels pour promouvoir une approche responsable des sports de montagne.



Snowboard club « Brown Bears »

En 2025, le snowboard club de Saint-Lary (Brown Bears) a confirmé son rôle majeur dans le développement du snowboard local et international.

Créé en 1992, le club compte aujourd'hui plus de 80 adhérents et forme de nombreux jeunes riders, tout en étant à l'origine de champions reconnus.

La saison a été marquée par deux événements majeurs organisés sur la session de Saint-Lary Soulan :

- fin janvier, le club a accueilli deux étapes de la coupe d'Europe FIS de snowboard cross, suivies des championnats de France, réunissant 11 nationalités issues de 4 continents.

Cet événement d'envergure, mobilisant près de 70 bénévoles, a confirmé la place de Saint-Lary Soulan comme site de référence, véritable tremplin vers les coupes du Monde.

- en février, Saint-Lary Soulan a également accueilli l'unique étape pyrénéenne de la Coupe du Monde Freeride Junior, rassemblant près de 70 jeunes riders U14 à U18, majoritairement internationaux.

Les riders du club se sont illustrés avec un doublé féminin U14 (Léonie Dru et Hélène Beucher) et une 3ème place masculine U14 pour Natan Picard.

Labellisé « Freeride world tour academy » depuis 5 ans, le snowboard club « Brown Bears » poursuit ainsi sa mission de formation et d'excellence sportive, en accompagnant les talents de demain sur les circuits nationaux et internationaux.



Saint-Lary Aure Athlétisme

Le club compte cette saison une cinquantaine de licenciés, dont 25 enfants et adolescents, répartis sur l'ensemble des niveaux.

Le renforcement de l'encadrement avec l'arrivée d'un second entraîneur a permis de structurer les entraînements en groupes de niveaux chez les adultes et groupes d'âges chez les jeunes, avec des séances régulières les mardis et jeudis soir.

Le temps fort de l'année a été l'organisation du « Patou trail », du 20 au 22 juin, qui a une nouvelle fois rencontré un succès majeur.

Tous les formats ont affiché complet, rassemblant plus de 2 000 coureurs sur le week-end.

Fort de cet engouement, l'édition 2026, prévue du 19 au 21 juin, est déjà en préparation, avec une augmentation de 200 participants sur le format marathon grâce à un départ par vagues.



Ski club de Saint-Lary Soulan

Le ski club, association loi 1901, se compose d'un comité directeur de 15 personnes, compte 120 licenciés et est géré par des bénévoles.

Sa vocation est de promouvoir et développer l'esprit et la pratique du ski alpin en compétition. Nous sommes également un club formateur à certains métiers de la montagne.

Les enfants sont accueillis à partir de 4 ans avec un encadrement tout au long de l'année, été comme hiver. Depuis 6 ans, une section « ski alpin Master » est ouverte aux adultes désireux de pratiquer la compétition.

Les licenciés participent tout au long de la saison à de nombreuses courses sur les différents massifs français : courses de secteur, inter-régions, nationales et internationales en circuit fédération française de ski (F.F.S.) et fédération internationale de ski (F.I.S.) dans lesquelles le ski club figure régulièrement sur les podiums.

Le ski club est fier de compter chaque saison des champions des Pyrénées dans différentes catégories. En 2025, un de nos U14 a été sacré champion de France fédéral.

Le club organise, tout au long de l'année, grâce aux bénévoles et aux partenaires, des événements festifs (loto, buvette lors des manifestations sportives majeures de la vallée) afin de soutenir le fonctionnement du club et le faire vivre.

Retrouvez le club et suivez notre actualité :

Facebook : @skiclubsaintlarysoulan

Instagram: #skiclubsaintlary

<http://skiclubsaintlary.com/>



Une nouvelle étape pour notre paroisse

Consécutivement à la décision de Mgr Jean-Marc Micas, évêque de Tarbes et Lourdes, notre diocèse a commencé, depuis **le 1er septembre 2025**, une nouvelle organisation pastorale.

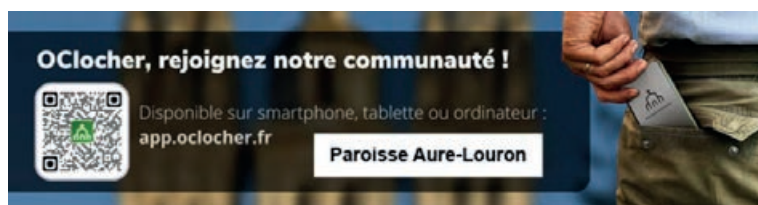
Dix nouvelles paroisses sont désormais en place pour mieux répondre aux besoins de chacun, soutenir la mission de l'église et favoriser une proximité encore plus grande entre nos communautés. C'est une belle occasion de vivre davantage la fraternité, de partager nos talents et de construire ensemble une communauté vivante et accueillante.

Saint-Lary Soulan fait désormais partie de la **paroisse Aure-Louron**, dont le centre administratif et pastoral se trouve à **Saint-Lary Soulan**, 28 rue Vincent Mir.

Pour toute question, souhait de vous investir ou rejoindre la **paroisse Aure-Louron** dans cette nouvelle dynamique diocésaine : **aurelouron@catholique65.fr**, Tél : 06 02 56 03 78.

Pour ne rien manquer de la vie de la paroisse — horaires des messes, annonces, événements, informations importantes — l'application **OClocher** (téléchargeable sur Android et iPhone).

Un moyen simple, gratuit et convivial de rester en lien tout au long de l'année !



Livre pyrénéen d'Aure et Sobrarbe

La 15^{ème} Fête du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe, « Lire la nature », ouverte le 8 mai à Saint-Lary Soulan, a constitué le temps fort de la saison culturelle.

Placée sous le signe du dialogue entre nature, littérature et expression artistique, elle a réuni élus français et espagnols autour d'un programme ambitieux.

L'événement a proposé 7 expositions mêlant illustration, gravure, aquarelle et sculpture, avec des artistes de renommée internationale, dont Beatrice Alemagna, créatrice de l'affiche. Une attention particulière a été portée aux familles et à la jeunesse, notamment à travers la bande dessinée et des œuvres ludiques.

La fête a accueilli, au gymnase, 60 auteurs et artistes, répartis sur 30 stands de libraires, éditeurs et associations patrimoniales. 14 tables rondes transfrontalières, animées par des journalistes et écrivains, ont abordé des thématiques variées : environnement, faune et flore, forêt, enfance, architecture, économie de montagne, randonnée ou encore polar pyrénéen, rencontrant un vif intérêt du public.

La remise des prix a distingué l'ouvrage *100 ans d'évolution du paysage* d'Anchel Belmonte Ribas et Lise Laporte, ainsi que Nanou Saint-Lèbe pour l'ensemble de son œuvre. Plusieurs « coups de cœur », notamment destinés à la jeunesse, ont complété le palmarès.

Parmi les moments forts, figurent une lecture musicale et un concert poétique transfrontalier, ainsi que des rendez-vous annexes : projections, randonnées littéraires et conférences patrimoniales. Malgré quelques reports liés à la météo, cette 15^{ème} édition a confirmé le rayonnement culturel et transfrontalier de la manifestation, portée par l'engagement des bénévoles et le soutien de la commune et de ses partenaires institutionnels.



De RFM à Nestes FM

Deux radios avaient été créées en Vallée d'Aure, celle de Saint-Lary Soulan, lancée le 1^{er} janvier 1982 et celle d'Aragnouet quelques temps plus tard.

Le 07 août 1990, les municipalités de Saint-Lary Soulan et d'Aragnouet ont signé un protocole d'accord pour fusionner les deux radios et devenir, le 1^{er} octobre de la même année, « Radio Vallée d'Aure ». Devenue RFM Radio des vallées d'Aure et du Louron, elle a été soutenue très rapidement par les 2 communes, les communautés de communes des Véziaux d'Aure, d'Arreau, de la Vallée du Louron et de Saint-Laurent de Neste jusqu'au 31 décembre 2016, et par la suite, avec la fusion des communautés de communes, par les communautés de communes Aure Louron et Neste-Barousse.

Aujourd'hui, la radio rayonne de la frontière espagnole jusqu'aux portes de Tarbes et de Montréjeau en passant par le pays des Nestes et de la Barousse.

Association loi 1901 nommée "Radio des Vallées d'Aure et du Louron", la radio s'est ensuite successivement nommée RFM et dès le 3 novembre 2025, "Neste FM".

Elle a également changé de catégorie ; de catégorie dite "commerciale" (catégorie "C") à radio dite "associative" (catégorie "A") lui permettant ainsi de bénéficier de l'aide financière du fonds de soutien à l'expression radiophonique (F.S.E.R.).

Radio Neste FM c'est : 2 h 30 de direct ainsi que des modules enregistrés quotidiennement diffusés en continu, informant sur les actualités départementale et régionale, culturelles, sportives sans oublier l'indispensable météo, l'état des routes, l'enneigement et les conditions d'ouverture des stations, les informations municipales et activités des associations.

Les commerçants locaux et plus lointains l'utilisent pour communiquer sur leurs activités et diffuser leurs spots publicitaires.

Le studio de la radio est situé au centre du village de Saint-Lary Soulan, dans des locaux municipaux.

La radio peut s'écouter en ligne sur le site : radioaurelouron.fr et est diffusée par TDF sur les fréquences :

- Aragnouet 92,3,
- Lannemezan / Neste/Barousse 94,6,
- Saint-Lary Aure Louron 104.4.



Ecole de rugby

Notre école de rugby est labellisée fédération française de rugby (F.F.R.) depuis 2022.

Elle offre un cadre éducatif et sportif de qualité pour les jeunes joueurs.

115 enfants de 4 à 18 ans et 54 séniors sont respectivement encadrés par 20 éducateurs et 5 entraîneurs.

Elle se veut un lieu d'échange et de partage, où éducateurs, bénévoles, dirigeants et parents participent à la formation et à l'épanouissement des enfants.

L'école transmet des valeurs essentielles comme l'altruisme, le courage, le don de soi, l'esprit d'équipe et le respect, tout en assurant la sécurité et le bien-être des enfants.

L'objectif principal est de rendre la pratique du rugby accessible à tous, de favoriser le développement personnel et technique des jeunes, sans se limiter à la compétition.



Actions rugby

Nos actions visent à fidéliser les jeunes joueurs de l'école de rugby et à recruter de nouveaux licenciés. En 2025, le club a organisé plusieurs temps forts :

- un voyage de fin de saison en Irlande pour les cadets et sur la côte Basque pour les autres catégories,
- deux journées portes ouvertes à la rentrée et en juin avec goûter convivial,
- une journée ludique pour tous les enfants mêlant activités rugbyistiques et jeux variés.

Le club intervient également en milieu scolaire pour promouvoir le rugby auprès des plus jeunes.



Equipes séniors

Très bonne saison de notre équipe séniors (54 joueurs et 5 entraîneurs) avec un titre de champion départemental pour l'équipe première et une défaite en finale pour l'équipe réserve.

Club rugby

Cette saison, le club olympique de Saint-Lary Soulan et des vallées a accueilli 9 matchs à domicile en régionale 2, divers matchs amicaux et phases finales, ainsi que des plateaux de l'école de rugby.

Le club a également organisé les repas des joueurs, le repas de Noël, des interventions en milieu scolaire et participé à la fête de l'Art et du Cochon.

Ces activités sont rendues possibles grâce à l'engagement indispensable de bénévoles qui contribuent à toutes les missions du club : préparation du terrain, repas, billetterie, buvette, sécurité, et encadrement des jeunes.

Leur investissement est reconnu via le pass volontaire (F.F.R.) qui assure également leur couverture responsabilité civile.

Les éducateurs bénévoles, formés ou en formation, garantissent la qualité pédagogique et le bon fonctionnement de l'école de rugby pour toutes les catégories.

Comité de jumelage - Bilan 2025

Fin janvier : participation à la fête patronale "San Pablo" à Boltaña. Délégation d'une dizaine de membres de l'association.

Février : accueil et assistance aux collégiens du CEIP Rio de EBRO de Saragosse.

15 mars : journée de détente et de découverte du patrimoine local pour nos amis espagnols :

- Journée de ski au Pla d'Adet et Espiaube (19 personnes + 2 accompagnateurs de Saint-Lary Soulan) suivie d'un déjeuner aux "Merlans". Les forfaits ont été aimablement offerts par la société Altiservice.
- Visite de la centrale hydroélectrique de Saint-Lary Soulan et de la maison du patrimoine (21 personnes)
- Déambulation dans l'enceinte du marché hebdomadaire.
- Déjeuner à " la Mangeoire " en présence de monsieur le maire, André Mir.
- Temps de relaxation sur invitation à l'espace « Sensoria » (10 personnes).

3 août : "fête franco-aragonaise" - de 15 à 20 h :

- animations de rue avec différents groupes folkloriques : « gaiteros de Graus », « Gaiteros del Semontano, (Barbastro) », « l'Edelweiss pyrénéen (Saint-Gaudens) », « las filanderas » (San Juan), « les Vaillants » (Ossun).
- ouverture des festivités par « l'Edelweiss pyrénéen », "la agrupacion Santa Cecilia de Huesca" (spectacle de jotás aragonesas couvrant les particularités folkloriques des trois provinces (Huesca, Zaragoza, Teruel).



Fête franco-aragonaise

- bal nocturne de clôture avec le groupe folklorique "Parpalhon"
- 150 convives à déjeuner parmi lesquels notamment les maires de Saint-Lary Soulan, Boltaña, Ainsa, Vielle-Aure, le directeur du pôle « tourisme et environnement » du gouvernement d'Aragon.

Début septembre : participation au forum annuel des associations de Saint-Lary Soulan à l'Espace Lumière.

La Gaule auroise

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (A.A.P.P.M.A.), La Gaule auroise, acteur majeur de la pêche en haute vallée d'Aure, regroupe aujourd'hui 725 adhérents, en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente.

Basée à Saint-Lary Soulan, première commune des Pyrénées labellisée « Station pêche » le 10 octobre 2024, l'association gère 90 kms de cours d'eau et 46 lacs de montagne, grâce à l'engagement de 15 bénévoles.

En 2025, l'association a proposé un programme d'animations soutenu, rassemblant un large public.

Parmi les temps forts figurent :

- le concours de pêche de Frédancon au Rioumajou le 12 juillet (45 participants),
- les initiations gratuites à la pêche destinées aux enfants de 3 à 12 ans au téléphérique (169 participants),
- 9 matinées pêche au lac d'Agos tous les jeudis matin en juillet et août, qui ont attiré près de 500 pêcheurs.

Enfin, la reconnaissance du dynamisme de l'association se concrétise par l'organisation à Saint-Lary Soulan de l'assemblée générale de la fédération des pêcheurs des Hautes-Pyrénées, prévue le 18 avril 2026 à l'espace Lumière et qui accueillera 120 participants.



« La Salmo Trek® »

La Salmo Trek 2025 épreuve de pêche sportive et de trekking incontournable, s'est déroulée du 04 au 06 juillet 2025, dans le massif du Néouvielle, au cœur de la vallée d'Aure avec un parcours balisé de 50 à 60 km hors pêche, 3 000 m de dénivelé positif, 25 lacs et torrents à pêcher à la mouche ou au leurre, et des "spéciales" chronométrées qui apporteront des bonus au classement.

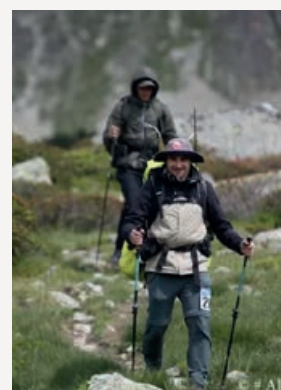
Organisée chaque année le premier week-end de juillet, cette épreuve permet de défier les éléments, la montagne et les truites du Néouvielle en équipe de deux compétiteurs (pêcheurs de truites aux leurres et à la mouche) en autosuffisance totale. Le bivouac est libre sur des emplacements précis du parcours.

L'application « My FFPS » (fédération française des pêches sportives) gère les inscriptions, les prises et le classement mais aussi la géolocalisation des compétiteurs (sécurité, traçage, mesure des temps intermédiaires et vitesse de déplacement).

L'édition de 2025, au parcours particulièrement difficile (12 équipes ont dû abandonner), a regroupé 101 équipes de deux compétiteurs, inscrites en moins de 72 heures.

A souligner la participation de mademoiselle Rose Courtiau, seulement âgée de 10 ans, qui a effectué la totalité du parcours en équipe avec son père.

Une performance et un comportement qui lui ont valu une reconnaissance de la ville de Saint-Lary Soulan, en la qualité de nouvelle ambassadrice.



Club accueil et amitié

Le club accueil et amitié de Saint-Lary Soulan compte 125 adhérents et est animé par madame Maryse Pomé depuis 2022.

Il a pour objectif principal de favoriser la convivialité et de lutter contre l'isolement.

Ses activités régulières rassemblent les habitants, curistes et touristes :

- balades trois fois par semaine, dont le temps de parcours varie de 1 h 30 à 3 h 00 selon le dénivelé,
- gym douce le jeudi,
- jeux de société le mardi avec goûter convivial.

En 2025, le club a organisé plusieurs temps forts, tous très suivis par les adhérents.

- la galette des vœux en janvier,
- un voyage dans les Pyrénées-Orientales en juin,
- une journée à Albi et Cordes-sur-Ciel en juillet,
- une mini-croisière à l'automne,
- le repas interclubs de la « semaine bleue »,
- le repas de Noël en décembre.

Pour 2026, le club organise :

- la galette des vœux en janvier,
- un séjour en Espagne à Benicàssim, fin mai,
- une journée à Alquézar en septembre,
- le repas de la « Semaine Bleue » en octobre,
- le repas de Noël, en décembre.

La cotisation reste inchangée :

- 20 € pour une personne,
- 30 € pour un couple.



Les membres du club

Société de chasse

Depuis 1997, la société intercommunale de chasse regroupe les villages de Saint-Lary Soulan, Sailhan, Ens et Bourisp.

Elle est composée de 90 membres dont 9 en assurent la gestion. Le président est monsieur Sylvain Cascara.

Depuis 2012, elle participe au recensement annuel des populations.

En 2025 :

- isards : 392
- galliformes : 5 coqs, 7 poules et 6 jeunes
- perdrix : population stable
- Le plan de chasse des cervidés enregistre une augmentation : 56 attributions.
- 3 battues aux sangliers et cervidés sont organisées hebdomadairement afin de préserver le milieu agricole, forestier et montagnard.
- Le nombre de chasseurs est en augmentation, très certainement générée par une ambiance conviviale.
- La cabane de la « Niscoude », dite cabane des chasseurs, est toujours en bon état et jouit d'un beau succès populaire.

- Le 31 octobre, s'est déroulée la 4ème édition du « repas des chasseurs » en présence de monsieur le président de la fédération départementale de chasse des Hautes-Pyrénées et de monsieur le maire de Saint-Lary Soulan.

175 convives se sont restaurés au son des cors de chasse et de la chorale d'Aragnouet.

De nombreux lots ont été gagnés lors de la tombola.

Une ambiance conviviale à pérenniser !



Repas des chasseurs à l'Espace Lumière

L'Asso du Pla

Le bureau se compose de 5 personnes : Mmes Pascale Cardona, présidente, Michèle Sérié, vice-présidente, Marcelle Renard, trésorière, Nathalie Bonéfé, trésorière adjointe et Liliane Leduque, secrétaire.

L'association compte une centaine d'adhérents et assure des animations.

En 2025, l'Asso du Pla a proposé plusieurs animations qui ont rencontré un réel succès auprès des résidents et vacanciers.

Le temps fort de l'année a été la fête du Pla, organisée le 7 août, réunissant un large public autour d'un repas convivial et d'une soirée festive animée par un disc-jockey.

Les concours de pétanque organisés depuis une dizaine d'années, tous les lundis, de juillet et août sur les 8 terrains de pétanque et rassemblant jusqu'à une vingtaine d'équipes composées chacune de 3 personnes.

La mise à disposition de 8 terrains de pétanque sur la place de l'Edelweiss a permis l'organisation de concours très fréquentés, en partenariat avec l'Office du Tourisme.

Les rencontres avec les producteurs locaux et l'organisation de journées à thème.

Durant les vacances scolaires d'hiver et d'été, l'association a également organisé des rencontres avec des producteurs locaux, accompagnées de moments conviviaux autour de vins chauds.

Le 21 août, une journée « À la rencontre des marmottes » et un diaporama "Voyage en images", animés par un accompagnateur en montagne, ont complété le programme estival. L'année se conclura avec le passage du Père Noël prévu le 24 décembre sur le Pla d'Adet.

Enfin, l'aménagement en cours de l'espace Edelweiss (jeux pour enfants, mobilier, espace convivial) marque une étape importante pour améliorer l'accueil du public et des exposants.

L'Asso du Pla remercie la municipalité, l'office du tourisme et les bénévoles pour leur soutien, et se réjouit de retrouver le public pour les animations à venir.



Sports nature Pyrénées

Portée par l'association « Sports nature des Pyrénées », la saison 2025 a confirmé l'attractivité des grands rendez-vous sportifs de Saint-Lary Soulan.

Le triathlon des Pyrénées 2025 a rassemblé pour la première fois deux vallées, Saint-Lary Soulan et Campan, offrant des parcours exigeants et une ambiance unique qui attire chaque année plus de participants.

- 810 participants de 14 à 70 ans
- 210 femmes et 600 hommes
- 150 bénévoles
- 10 nationalités représentées
- course sur plusieurs distances (L - M - S- XS en triathlon et Duathlon L et M)

Vainqueurs du triathlon L :

- homme : 1/ Rabely Jordan, français en 5 h 33'29 s
- femme : 1/ Rolland Camille, française en 7 h 11'47 s

<https://www.triathlondespyrenees.com>

Le Défi du Portet a également rencontré un vif succès, avec de nombreux passionnés affrontant la

montée mythique vers le Col du Portet, dans une édition saluée par tous.

- 320 participants de 16 à 63 ans / 63 Femmes / 260 Hommes
- 80 bénévoles
- 9 nationalités représentées
- Course sur 3 distances : 10 kms - semi-marathon et marathon

Vainqueurs :

10 kms et marathon :

- homme : le 10 kilomètres et le marathon ont été remportés par Yoann Stcuk en 29:39 pour le 10 kms et 3 h 03'36 s pour le marathon
- femmes : le marathon a été remporté par Chimène Ricard en 4 h 20'13 s et le 10 kms par Océane Sanchez en 41:48.

Le semi :

- homme : Anastasi Clement 1 h 40'03 s
- femme : Laia Andreu Trias : 2 h 10' 31 s

<https://www.defiduportet.com>

En 2026, l'association lancera « du flocon à la vague », un ultra-cyclisme XXL reliant haute montagne et océan, pour les sportifs en quête de défis extrêmes.

Centre de secours

Durant l'année 2025, le centre de secours de Saint-Lary Soulan a effectué un total de 568 interventions, des incendies aux accidents de la route, en passant par les inondations et bien sûr le secours à personnes qui représente à lui seul 85 % de l'activité.

Nos pompiers sont régulièrement sollicités pour des situations d'urgence nécessitant réactivité et compétences techniques.

L'effectif du centre a été renforcé par 2 sapeurs-pompiers professionnels affectés au centre de secours de Saint-Lary Soulan à compter du 1er juillet 2025, portant l'effectif à 30 pompiers (médecin et infirmier compris).

Leur arrivée et intégration se sont déroulées dans le sérieux et la bonne humeur, ce qui a permis une réelle complémentarité des équipes.

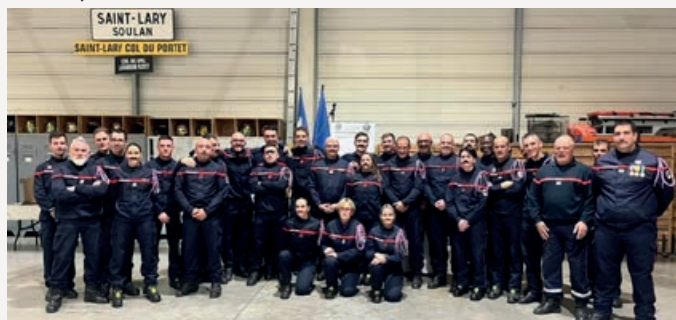
Comme chaque année, le centre de secours participe aux renforts « feux de forêt » au profit de la zone Sud, notamment le département de l'Aude touché par de nombreux feux de forêt.

Le centre possède un véhicule infirmier qui réalise

60 interventions annuelles ; principalement sur les vallées d'Aure et du Louron.

Ce véhicule, armé par les 2 infirmiers du centre de secours, permet de renforcer les équipes de secouristes en apportant un appui paramédical.

Le centre de secours, par le biais de son amicale, ne manque pas d'être présent sur la commune, lors de diverses manifestations : par l'organisation de manifestations tel que le bal du 13 juillet ou en répondant présent lors de manifestations organisées par la commune, notamment lors du défilé des champions.



ArtLab Éclorre

Depuis l'été 2025, l'association ArtLab Éclorre anime la vie artistique et créative à Saint-Lary Soulan et dans la vallée d'Aure.

Elle propose des ateliers artistiques, créatifs et intergénérationnels axés sur le partage de savoir-faire, la créativité et la découverte culturelle.

Le collectif est composé d'une dizaine d'intervenants locaux passionnés qui partagent leurs pratiques dans des domaines variés : aquarelle, herboristerie, poterie, photographie, cyanotype, tannerie, maroquinerie, solutions zéro déchet, ateliers créatifs en famille et DJ sets.

Au printemps et durant l'été 2025, de nombreux ateliers créatifs ont été organisés à la maison du patrimoine ainsi qu'à la salle polyvalente de Saint-Lary Soulan. Photographie, herboristerie, couture, poterie ou encore peinture ont rencontré un bel enthousiasme du public local et des vacanciers.

Le forum des associations du 6 septembre 2025 a permis à ArtLab Éclorre de se faire connaître auprès

d'un large public et de présenter sa démarche autour du partage des savoir-faire créatifs.

Pendant l'hiver, plusieurs ateliers ont déjà eu lieu, notamment :

- atelier aquarelle pour tous niveaux,
- ateliers de poterie et modelage,
- ateliers d'origami et de découverte de l'herboristerie,
- moments de jeux et de gravure créative.

Ces ateliers se déroulent à la salle polyvalente ou à la maison du patrimoine, et sont ouverts sur inscription, avec adhésion à l'association via la plateforme HelloAsso.

ArtLab Éclorre continue de développer ses propositions et souhaite accueillir de nouveaux intervenants, amateurs ou professionnels, désireux de partager leur passion et d'enrichir la programmation culturelle.



Liste des associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président Julien Palasset : 07.72.55.72.26

Club Accueil et Amitié

Présidente Maryse Pomé : 06.71.28.21.49

Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe

Présidente Christiane Abbadie-Clerc : 06.76.53.50.08

Club de Bridge

Président François-Dominique De Sarrau : 06.09.50.65.93

Comité de Jumelage

Président Grégoire Santolaria : 06.47.94.32.30

Comité des Œuvres Sociales du personnel communal

Présidente Léa Cabut Bernichan : 05.62.40.87.87

L'Asso du Pla

Présidente Pascale Cardona : 06.74.72.19.54

Pastorale du Tourisme

Président Père Jacques Jakubiec : 06.95.70.25.08

Randonneurs « Pays des Nests »

Président Jean-Louis Bayle : 06.22.36.54.52

Bureau des Guides

Président Pascal Pellarey : 05.62.40.02.58

Saint-Lary Aure Athlétisme

Président Pierre Védère : 06.86.30.50.91

Saint-Lary Aure Montagne

Président Pierre Védère : 06.86.30.50.91

Tennis Club

Présidente Aurélie Beracochea : 06.61.59.65.29

Volley Club

Président Jean-Yves Parles : 06.87.77.24.82

Club Olympique Saint-Lary

Présidents Zachari Echadid et David Palasset : 06.45.65.39.87

Ski Club

Président Romain Mir : 06.83.21.58.64

Brown Bears

Président Manu Bernia : 06.20.32.59.86

Les Ailes d'Aure

Présidente Anne Berthaud : 06.16.67.00.13

Les Volants d'Aure

Président Clément Cacicedo : 06.80.26.78.91

The Artists Pêches Sportive

Président Michel Polydor
65170 Saint-Lary-Soulans : Tel 06.30.53.14.20

Time 2 Sports

Président Clément Besse : 06.73.48.69.31

Riding Family Saint-Lary

Président Laurent Fourcade : 06.72.95.34.06

La Gaule auroise

Président Michel Pons : 06.11.92.89.14

Société Intercommunale de chasse

Président Sylvain Cascarra : 06.79.49.19.79

Association Foncière Pastorale de Soulan

Président Michel Brousse : 06.80.22.69.54

Groupeement Pastoral du Rioumajou

Président Louis Vergé : 06.74.19.41.65

Groupeement Pastoral de Soulan

Président Christophe Bourrec : 07.72.26.31.97

Radio Nests FM

Président Philippe Aizier : 05.62.39.57.57

Subventions aux associations 2025

Brown Bears Snowboard	6 000.00 €	OCCE coopérative scolaire écoles	1 200.00 €
Croix rouge française	1 000.00 €	Randonneurs des Pays de Neste	1 000.00 €
Comité d'œuvres sociales personnel communal	9 000.00 €	Saint-Lary Aure Montagne	3 000.00 €
Livre pyrénéen d'Aure et Sobrarbe	5 500.00 €	Société intercommunale de chasse	2 000.00 €
Radio Vallée d'Aure	12 500.00 €	Tennis club de Saint-Lary Soulan	1 500.00 €
A.D.M.R. vallées d'Aure	1 000.00 €	C.O.S. Saint-Lary rugby	20 000.00 €
Club amitié accueil Saint-Lary Soulan	1 500.00 €	Ridin'Family Saint-Lary Soulan	5 000.00 €
Comité de jumelage Saint-Lary Soulan	2 275.00 €	Agence départementale d'information sur le logement	250.00 €
F.N.A.C.A. vallée d'Aure	150.00 €	Festival des petites églises	1 000.00 €
Ski Club Saint-Lary Soulan	15 000.00 €	Association foncière pastorale de Soulan	200.00 €
La gaule auroise - pêche	1 000.00 €	Association des maires	1 000.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	2 000.00 €	Ecole de Vielle-Aure	500.00 €
Groupeement pastoral de Soulan	10 000.00 €		

» Informations pratiques

Mairie

Place de la mairie, BP 40 - 65170 Saint-Lary Soulan
Tél. : 05.62.40.87.87

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
- Entretien avec monsieur le maire et les adjoints, sur rendez-vous au 05.62.40.87.87

Courriel : mairie@mairie-saint-lary.fr
Site internet : www.mairie-saint-lary.fr

Déchetterie de la Prade Camou

Route d'Aragnouet - 65170 Saint-Lary Soulan
Tél. : 05.62.40.05.94

Horaires d'ouverture du 1er décembre au 31 mars :

- le mardi et le jeudi de 14 h 00 à 18 h 00
- le samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Horaires d'ouverture du 1er avril au 30 novembre :

- Le mardi et le jeudi de 14 h 00 à 18 h 00
- le mercredi et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
- le samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

La Poste

1 allée du corps Franc Pommies - 65170 Saint-Lary Soulan
Tél : 05.62.39.26.13

Horaires et jours des permanences :

- du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

Agence postale communale Pla d'Adet

Gare supérieure du téléphérique - Pla d'Adet
Tél : 05.62.39.26.13

Fermée le vendredi et le dimanche

Horaires d'ouverture - saison hiver :

- du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Horaires d'ouverture - saison été (juillet et août) :

- le lundi de 9 h 15 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00
- du mardi au jeudi de 9 h 15 à 12 h 00
- le samedi de 14 h à 17 h 30

Point information Pla d'Adet (mairie / office de tourisme)

Gare supérieure du téléphérique - Pla d'Adet
Tél : 05.62.98.45.93

Horaires ouverture – vacances scolaires :

- tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Horaires ouverture – hors vacances scolaires

- le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45
- du mardi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 15
- le vendredi de 9 h 30 à 11 h 45
- le samedi de 14 h 00 à 17 h 45
- le dimanche de 9 h 30 à 12 h 45.

Maison de Santé d'Aure

19 rue des Fougères - 65170 Saint-Lary Soulan
Tél. : 05.49.17.36.17

Horaires et jours des permanences :

- du lundi au vendredi : de 08 h 00 à 19 h 00
- le samedi : de 08 h 00 à 12 h 00

Guichet initiative pluriactivité emploi (G.I.P.E.) France services

Galerie commerciale du Vieux Village, rue Vincent Mir
65170 Saint-Lary Soulan
Tél. : 05.62.40.08.14

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi : 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- le vendredi : de 14 h 00 à 17 h 00

Secours Populaire Français

Locaux de l'ancienne perception - 65170 Vielle-Aure
<https://www.secourspopulaire.fr/65-vallee-laure/>

Horaires et jours des permanences :

- le mardi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 18 h 00
- le vendredi de 10 h 00 à 12 h 00

Assistante sociale du secteur (D.D.A.S.S.)

centre médico-social - agence des routes, quartier le pré commun - 65240 Arreau
Prise de rendez-vous au : 05.31.74.35.10

(maison départementale de la solidarité à Lannemezan)

Assistants sociaux : madame Dupuy ou madame Rey

Assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole M.S.A.

Mairie, 1 place de la république - 65300 Lannemezan
Sur rendez-vous au 05.61.10.40.40

Horaires et jours de permanences :

- les mardis et jeudis de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30
- les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 15 à 12 h 15

Caisse d'allocations familiales

Maison de l'Etat, 88 rue Laurent Tailhade
65300 Lannemezan
Tél : 3230

Horaires et jours d'ouverture :

- le vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 00.

Caisse primaire d'assurance maladie

Résidence Paul Bert Rue Thiers - 65300 Lannemezan
Tél. : 36 46

Horaires et jour de permanences :

- Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

France travail

Place du 14 juillet - 65300 Lannemezan
Tél. : 09.72.72. 39. 49

Horaires et jours de permanences :

- Sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Maison des services aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.)

Adresse : 15 Grand rue - 65240 Arreau
Tél. : 05.62.98.61.68

Horaires et jours de permanences :

- du lundi au mercredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
- le jeudi et le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

Service des repas à domicile pour les personnes âgées

SIVOM Vallée d'Aure, mairie - 65170 Vielle-Aure
Tél. : 05.62.40.01.87

Service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.)

Maison de Santé - 7 avenue de la gare - 65240 Arreau
Tél. : 05.62.98.68.95

Horaires et jours de permanences :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Conciliateur de justice

Mairie d'Arreau
Monsieur Jean-Luc LEGRET
Tél. : 06.51.25.75.26

Horaires et jours de permanences

- le 1er mardi de chaque mois de 10 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous



